BnF Gallica

Nouveau Mercure galant

(1714)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Nouveau Mercure galant (1714). 1716/02.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(562)

G double

1763.

~~557~~.

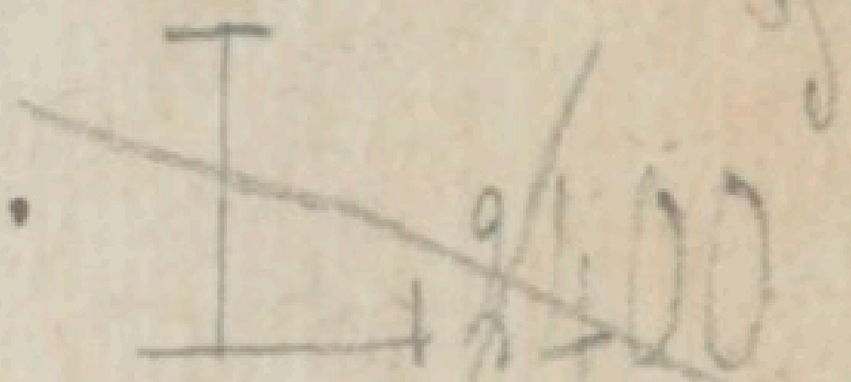

Uu 5199.

NOUVEAU
MERCURE
GALANT.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

A PARIS,

M. DCCXVI.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

Par le Sieur Le Fevre.

Mois
de Février
1716.

Le prix eſt 30. ſols relié en veau, & 25. ſols, broché.

A PARIS,

Chez D. Jollet, & J. Lamesle, au bout du Pont Saint Michel, du côté du Marché-Neuf, au Livre Royal.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi

MERCURE NOUVEAU

DEDIE'

A SON ALTESSE ROYALE

MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHARTRES.

De Perpignan.

Memoire accompagné de quelques Remarques historiques.

LE vingt Decembre dernier il se fit un Service trés-solemnel pour le feu Roy, à Perpignan,

aux dépens de Meſſieurs les Conſuls de cette Ville, ſur-nommée *la trés-Fidelle*, titre glorieux que ſes Habitants meriterent en 1475. du Roy d'Arragon Jean II. en memoire de l'extrême fidelité qu'ils avoient marquée en ſoûtenant toutes les rigueurs de la faim durant un Siege de huit mois. Jean Blanc, *Bourgeois noble*, & premier Conſul de la Ville, y commandoit alors en cette derniere qualité; & ſes Compatriotes éterniſerent ſa conſtante fidelité par une Inſcription honorable qui

se voit encore aujourd'huy à la porte de sa maison, qui porte ces mots : *Hujus domus Dominus, fidelitate cunctos superavit Romanos.*

Le 19. les Consuls firent annoncer par toute la Ville la lugubre ceremonie du lendemain. Quatre Tambours, leurs caisses couvertes de drap noir, precedoient à pied douze Cavaliers vêtus de robes noires avec des chaperons qui leur couvroient la tête, les chevaux tous caparaçonnez de deüil. Cette triste Cavalcade s'arrêtoit à tous les Carrefours:

quatre d'iceux ſonnoient de leurs Trompettes avec des ſourdines: les huit autres qui portoient des clochettes d'une groſſeur raiſonnable, les ſonnoient par cinq fois, à quoy les Trompettes répondoient chaque fois ; puis l'un de ces Crieurs annonçoit triſtement la mort de Loüis XIV. & invitoit le Public au Service qui devoit ſe celebrer le lendemain.

Dans l'Egliſe de S. Jean qui ſert de Cathedrale depuis l'an 1604. que par l'autorité du Pape Clement VIII. à la requi-

fcion du Roy d'Eſpagne Philippes III. le Siege Epiſcopal fut transferé de la Ville d'Elne en celle de Perpignan ; dans cette Egliſe, dis je, on avoit dreſſé un catafalque quarré, dont la baſe, large de vingt pieds, s'élevoit par differents degrez à la hauteur de trente, le tout couvert de drap noir, bordé à chaque degré de galons d'argent, & deſſus quantité d'écuſſons, de trophées d'armes, de cartouches repreſentant les differentes actions du Roy, & d'autres décorations funebres, & garni d'une

quantité extraordinaire de cierges, de flambeaux, & d'autres lumieres. Sur la cime étoit un eſpece de Tombeau, façon de marbre noir, les bordures façon de marbre blanc, ſur lequel on voyoit un Manteau Royal, une grande Couronne à la tête couverte d'un crêpe noir, & les autres ſymboles de la Royauté; le tout ſurmonté d'un dais de velours noir avec des creſpines d'or.

Dés le matin du 20. toutes les Paroiſſes de la Ville, toutes les Communautez de Religieux invitées par les Conſuls,

GALANT,
se rendirent processionnelle-
ment, les unes aprés les autres,
à la Cathedrale, pour y faire
chacune une absoute autour
du catafalque. L'heure venuë,
Messieurs du Conseil Souve-
rain de Roussillon y arriverent
en robes rouges, ayant à leur
tête M. le Comte d'Albaret,
Premier Président, suivis des
Juges des Cours subalternes,
des Avocats, & autres Offi-
ciers de Justice; puis Messieurs
les Consuls vinrent en habits
de ceremonie avec une nom-
breuse suite du Corps de Ville,
aprés, l'Etat Major de la Place

en Corps, accompagné de tous les Officiers de la Garnison en deüil; & ceux qui étoient obligez de porter l'habit d'ordonnance avoient de grandes écharpes de creſpe en bandoliere; & l'Egliſe qui eſt vaſte, fut remplie de tout ce qu'il y a de plus conſiderable dans tous les Etats, non ſeulement de la Ville, mais encore de la Province.

La Meſſe celebrée pontificalement par Meſſire Jean Hervieu Bazan de Flamanville, Evêque d'Elne, fut chantée par un grand chœur de muſi-

que : aprés l'Evangile, M. Xaupi, Abbé de Jau en Rouſſillon, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & de la Maiſon & Societé de Navarre, natif de Perpignan, & le premier de ſon Pays qui ſoit entré dans la Faculté de Theologie de Paris, prononça l'Oraiſon funebre avec tant de ſuccés, que les Conſuls ont fait la dépenſe de la faire imprimer. Enfin le tout fut terminé par l'abſoute pontificale, accompagnée des regrets de toute l'Aſſemblée.

Le premier Conſul de cette

année eſt M. de Campredon, Gentilhomme tres zelé pour le ſervice du Roy, & le ſecond M. Xaupi, le fils, *Bourgeois noble* de Perpignan, frere de l'Orateur. Leur pere auſſi *Bourgeois noble*, a remply plus d'une fois les places de premier & de ſecond Conſul. Sur quoy on peut faire remarquer que le Corps des Gentilshommes, & celuy des *Bourgeois nobles*, occupent ces places à l'alternative, & que dans l'année où un Gentilhomme eſt premier Conſul (ils s'éliſent la veille de S. Jean-Baptiſte) le Corps

des *Bourgeois nobles* a la droite sur celuy des Gentilshommes dans les Assemblées de Ville, ce qui change l'année suivante où c'est un *Bourgeois noble* pour premier Consul. Les trois autres Consuls se prennent des autres Etats de la Ville; le dernier, toûjours de celuy des Arts méchaniques. Ils portent tous cinq l'épée durant leur Consulat, donnent leurs Audiances sous un dais dans l'Hôtel de Ville en qualité de Ducs de Vernet, petite Terre qui appartient à la Ville, & qui est située à un demy quart de

lieuë de Perpignan, laquelle étoit jadis honorée du titre de Duché.

Le Privilege de créer tous les ans des *Bourgeois Nobles* leur est particulier. Ils ont un jour fixé pour cela, qui est le 16. Juin, & n'en peuvent prendre un autre. Les Consuls en année s'assemblent avec ceux des *Bourgeois Nobles* qui ont esté premiers ou second Consuls, & doivent estre au moins quatorze en tout. Là ils ont le pouvoir de choisir, quand il leur plaist, deux ou trois personnes qui ayent les qualitez

requiſes & de les immatriculer à la pluralité des ſuffrages dans la Liſte des *Bourgeois Nobles* : c'eſt ainſi qu'ils en uſerent il y a quelques années en faveur du fameux M. Rigaud, Peintre du Roy, leur Compatriote. Les perſonnes ainſi choiſies n'ont nul beſoin de Lettres du Prince pour joüir des honneurs attachez à leur nouveau rang.

Ce droit ſi ſingulier que l'on trouve établi avant le regne de Jacques II Roy d'Arragon, qui monta ſur le Trône en 1291. a eſté depuis confirmé

par plusieurs Souverains, entr'autre par Ferdinand V dit *le Catholique*, en 1510. par Philippes II. en 1585. par Philippes III. en 1599. & par le feu Roy Loüis XIV. en 1660. & en dernier lieu par un Arrest du Conseil d'Etat rendu en 1702. qui exempte les *Bourgeois Nobles* de Perpignan de toute recherche pour les Francs-Fiefs

Eux & leurs descendans à perpetuité joüissent de toutes les libertez, franchises, immunitez, faveurs & prerogatives des Nobles, comme s'ils avoient

avoient esté armez Chevaliers par le Roy luy-même (c'est ce que porte l'Acte de leurs Privileges) sans pourtant estre obligez de servir dans les Armées. Ils peuvent timbrer l'Ecusson de leurs Armoiries, & portent l'épée de quelque profession qu'ils soient. On les tire ordinairement du Corps des Avocats, de celui des Medecins, de celui des Notaires, & de ceux qui exercent les Arts Liberaux, ou qui vivent de leur bien. Si par hazard il se trouve un quartier de *Bourgeoisie Noble* dans les preuves d'un Gen-

tilhomme qui veut entrer dans l'Ordre de Malthe, il eſt admis Mais pendant que le Rouſſillon étoit uni à la Catalogne, ils n'avoient pas le droit d'entrer dans l'Aſſemblée des Etats, ainſi que tout Gentilhomme l'a, à moins que le Roy ne leur fit l'honneur de les y appeller ; de plus ils reſtent toûjours eux & leurs deſcendants dans le Corps des *Bourgeois nobles* juſqu'à la poſterité la plus reculée, à moins que le Roy ne les entire par des Lettres particulieres pour les faire entrer dans celuy des Gentilshommes, de quoy

il y a plus d'un exemple.

On a crû que ce morceau d'Hiſtoire ne ſeroit pas indigne de la curioſité du Public. Il eſt des gens qui ſe plaiſent à eſtre inſtruits des uſages des differentes Villes du Royaume.

A Rome le 21. Decembre 1715

Le Pape joüit preſentement d'une ſanté parfaite : outre la Promotion de ſept Cardinaux qu'il fit dans le Conſiſtoire de Lundy dernier, il fit auſſi la propoſition de diverſes Egliſes; entr'autres de celles de Brindeſi

pour M. Perlas, de Volterra pour M. Pandolfy, & de Cortona pour M. Pnecine; Sa Sainteté y declara aussi Legat d'Urbin le Cardinal d'Avice, Evesque de Riminy, & confera l'Eglise d'Orviette au nouveau Cardinal Nuzzy; & celle de d'Issy au Cardinal Spinola. La nuit du même jour Sa Sainteté expedia M. Sala son Camerier secret pour porter la calote au Cardinal Carraccioli d'Aversa. Comme il a temoigné cy-devant quelque sorte de repugnance pour cette dignité, on est dans l'attente

de ſçavoir s il l'acceptera ou non.

Mardy Sa Sainteté declara Secretaire de la Congregation des Evêques & des Reguliers M. Petra, Napolitain, qui ſe démetra de la Secretairie du Concile. On dit que le Pape laiſſera peut-eſtre le Gouvernement de Rome juſques au Carême prochain au Cardinal Scotty, comme auſſi la Treſorerie generale au Cardinal Patrizy. On parle fort du Cardinal Buſſy pour le Vicariat de Rome, en faveur duquel on continuë de faire divers manèges.

Le Cardinal Corradiny dont la santé n'eſt pas fort bonne, a quitté cette Cour de l'avis des Medecins, qui luy ont conſeillé de changer d'air.

Le Chanoine Vanniny, autrefois Camerier ſecret de Clement IX. & Doyen des Chanoines de S. Pierre, mourut ces jours paſſez. Sa Sainteté donna auſſitôt ſon Canonicat à l'Abbé Michel Daſte, neveu du Cardinal de ce nom.

Dom François Alvarez, Eſpagnol, Agent de l'Empereur en cette Cour, a eſté declaré par Sa Majeſté Regent de Col-

lateral de Naples.

Le Pere Teatiro, Confeſſeur de l'Ambaſſadeur de Veniſe, qui fûr il y a quelque tems conduit aux Priſons du S. Office par le Pere Commiſſaire de ce Tribunal, a été relâché à la priere de cette Excellence.

Ces jours paſſez comme la Princeſſe de Monterra Altiery retournoit au logis, elle rencontra à ſon chemin la Marquiſe Serlupy qui refuſa de faire reculer ſon carroſſe pour laiſſer le paſſage libre à la Princeſſe. Là deſſus celle-cy ordon-

na à ſes Valets de pied de déra-cher les chevaux du carroſſe de la Marquiſe, ce qui fut fait à l'inſtant, le Cocher ayant pris la fuite : enſuite ces Valets de pied rangerent eux-mêmes le carroſſe, & le tirerent à force de bras vers la muraille, la Marquiſe étant toûjours dedans.

De Rome le 28. Decembre 1715.

Le Pape ordinairement tient Chapelle le jour de Noël à Sainte Marie majeure ; mais le mauvais temps l'empêcha ce jour-là

jour-là d'y aller chanter la Messe. Cette fonction se fit dans la Chapelle du Palais Quirinal : immediatement aprés Sa Sainteté receut du Cardinal Doyen, de la part du Sacré College, le compliment des bonnes Festes.

Le Courrier qui avoit esté dépêché au Cardinal Carraccioli, Evêque d'Aversa, est de retour icy. Cette Eminence, contre l'attente publique, a accepté bien volontiers le Cardinalar.

Le Canonicat de S. Pierre a esté conferé à M. Marcolini,

ce Prélat s'eſtant démis de celui qu'il avoit à Sainte Marie majeure, lequel a eſté donné à M. Manti, frere du General des Poſtes.

Les Galeres de cet Etat ſont enfin de retour à Civitaveche, mais en tres-mauvais équipage tant pour la bouraſque qu'elles ont eſſuïées dans le Golfe de Salerne, que par la maladie qui s'eſt miſe dans les Chiourmes, ce qui a diminué & diminuë chaque jour le nombre des Forçats.

Le Pape indigné des inſultes faites depuis quelque tems

à la Sbirrerie de Rome par les Domestiques des Ambassadeurs, qui ne veulent pas que les Sbirres passent devant leur Palais, Sa Sainteté députa une Congregation de six Cardinaux; sçavoir, Imperiali, Parluni, Albani, Catoni, Origo & Scotti, dans laquelle, aprés plusieurs Conferences, il a été resolu que l'on feroit signifier aux Ambassadeurs qu'ils ayent à se desister de pareils attentats, sans quoy Sa Sainteté prendroit là-dessus des mesures qui ne leurs seroient point agreables. Cette signifi-

cation a eſté faite par M. Raſponi, Secretaire d'Ambaſſade de Sa Sainteté.

Les nouveaux Cardinaux aprés avoir rendu viſite au Cardinal Doyen, n'ont pû les continuer à cauſe de la goutte qui eſt ſurvenuë au Cardinal Patrizzy.

On attend ici le Chevalier Moroſini que la Republique de Veniſe envoïe au Pape en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire; il vient, dit-on, demander des ſubſides aux frais de la Guerre contre le Turc.

On attend le retour du Courrier qui a eſté dépêché à M. Barronuy, Evêque de Novarra, pour lui offrir le poſte de Maiſtre de Chambre de Sa Sainteté; on eſt cependant en doute s'il l'acceptera.

On prétend que M Falconieri eſt deſtiné pour eſtre Gouverneur de Rome; en ce cas il ſeroit, dit on, obligé de remettre l'Auditoriat de Rote; mais il ne paroît pas que ce Prelat veüille s'accommoder d'un ſemblable parti.

L'Ambaſſadeur de l'Empereur ne fut point Vendredi

dernier à l'Audiance du Pape; l'on en attribuë la cauſe à ce que Sa Sainteté refuſe de condeſcendre aux ſollicitations faites par ce Miniſtre de la part de Sa Majeſté Imperiale en faveur de l'Abbé Rellini : cependant le S Pere à qui un pareil engagement donne aſſez d'inquietude, envoïa pluſieurs fois demander aux Officiers de la ſale de ſon Appartement, ſi l'on n'eſtoit point venu faire quelque inſtance de la part dudit Ambaſſadeur pour avoir Audiance

On trouve icy fort extraor-

dinaire une Ordonnance trés-rigoureuſe, que le Viceroy de Naples a fait publier, par laquelle il deffend à toutes ſortes de perſonnes, ſous peine de confiſcation de biens, de ſortir du Royaume.

On écrit de Palerme que les Jeſuites n'ayant pas voulu ſouffrir que le Viceroy tint la Chapelle accoutumée dans leur Egliſe le jour de S. François Xavier, leurs biens ont eſté ſaiſis, & leurs livres enlevez: on ajoûte que l'Eveſque de Mazarra a écrit au Viceroy, & luy a marqué que s'il ne ſe de-

ſiſte des ſes violences, il ſera obligé de publier l'interdit general, & que le Vicetoy ayant fait appeller le Prince de Sainte Catherine, neveu de cet Evêque, il luy a ordonné d'aller ſignifier à ſon oncle, que s'il eſt aſſez temeraire pour faire cette démarche, il ruinera ſa Maiſon juſques à la quatriéme Generation. Il ſe prepare un feu qu'il ne ſera pas facile d'éteindre

On commence à eſtre ici fort inquiet des deſſeins des Turcs; on tint hier, en preſence de Sa Sainteté, une Con-

gregation d Etat ſur cela : je crois que les Venitiens ne ſont pas moins inquiets, car ils y ſont aſſez intereſſez. M. Moroſini qui a eſté ici Ambaſſadeur de la Republique doit venir inceſſamment ſans caractere.

Le Pape a plus de bonne volonté que de force. Il ſeroit fort à ſouhaiter que l Empereur s'engageât plus qu'il ne paroiſt s'engager juſques à cette heure. On prétend que les Turcs ne font point difficulté de publier qu'ils en veulent à Rome & à Vienne : c'eſt beaucoup tout à la fois.

De Rome le 11. *Janvier* 1716.

Le jour de l'Epiphanie le Pape assista à la Chapelle, il est toûjours en parfaite santé.

Le soir du même jour le Cardinal Ottobony fit tenir l'Academie des Arcades dans son appartement, ensuite il y eût concert, & un tres-beau souper; il y avoit environ cent personnes à table, entr'autres l'Ambassadeur de l'Empereur, & 14 Dames tant Princesses que Duchesses : cette feste fût tres-magnifique & le repas tres splendide.

Les Ambaſſadeurs des Couronnes temoignent faire peu de cas de ce qui leur a eſté ſignifié au ſujet de l'abolition des Franchiſes qu'ils voudroient rétablir, ils refuſent de congedier leurs braves, cela irrite toûjours davantage le Pape qui a fait bannir ſous peine de la vie des gens de l Ambaſſadeur de l Empereur, qui donnerent des coups de bâtons à des Sbirres, il y a quelques ſemaines.

Le Cardinal Odeſcalqui eſt ſur ſon départ, il a eû du Pape ſon Audiance de congé, &

tout ſon domeſtique baiſa dernierement la pantouſle de Sa Sainteté.

Le Cardinal Carracciolу, Provicaire, a fait preſent au Pape, de diverſes choſes de prix, entre autres d'un Reliquaire garny de diamants, & d'autres pierres precieuſes; ce preſent eſt eſtimé 5000. écus.

Le Cardinal Nuzzy a auſſi envoyé au Pape un Tableau de Salvator Roſa, d'une grandeur extraordinaire.

Dernierement le carroſſe de Dom Antoine Colonna, renverſa ſur la Place du Jeſus,

celui du Duc Cesarini : il y avoit dedans le fils & la fille de ce Duc, ils furent transportez au Palais Altiery, pour se remettre de la peur que cet accident leur avoit causé. Dom Antoine Colonna congedia aussitôt le Cocher, & le Marquis Acciviola alla chez le Duc pour lui faire là-dessus des excuses de la part de Dom Antoine Colonna, dont il est demeuré satisfait.

Mardy matin le Marquis Magnany, Ambassadeur de Bologne, fût pour la premiere fois à l'Audiance du Pape, ce

fut le Comte Aldobrandy son predeceſſeur qui le preſenta.

Dimanche au ſoir cinquiéme du courant, un Exprés apporta la nomination que fait la Ville de Milan, pour l'Auditoriat de Rote de cette Nation vacant par la promotion du Cardinal Scotty. Les ſujets propoſez ſont Meſſieurs Corio, Stampa, & Viſconty. Le premier ayant eû plus de voix a eſté déclaré par Sa Sainteté, & l'employ de Rotante di Segretaria qu'il retenoit, a eſté donné à l'Avocat Meſmer Griſon.

Le Pape a nommé encore à d'autres Charges. L'Abbé Gentilony a esté fait second Collateral du Capitole, ce poste vacquoit par la mort de l'Avocat Levidy. L'Abbé Codebo, Recteur de Carpentras, aura, dit-on, l'Evêché de Cita d'y Castello, & l'Abbé Gaspariny, Auditeur de la Legation d'Avignon, sera Recteur en sa place, auquel cas l'Avocat Calcagniny Ferrarois, lui succederoit à l'Auditorat.

On tient des frequentes Congregations pour pourvoir à la seureté & à la deffense des

coſtes de l'Etat Eccleſiaſtique ; on examine les moyens propoſez pour trouver les fonds neceſſaires pour la ſubſiſtance des Vaiſſeaux qu'on doit donner à la Republique de Veniſe, on a déja réſolu d'ériger un mont qui ſera intitulé Chiaraccalle, & les revenus de la groſſe Abbaye de ce nom vacante par la mort de l'Electeur de Treves, ſerviront à en payer les interefts. On parle auſſi d'augmenter le ſel d'un quatrin par livre.

Pour implorer la protection divine dans les conjonctures preſentes le Pape a réſolu de

de faire une nouvelle Procef-
ſion le jour de la feſte de la
Chaire de S. Pierre qui ſera le
18. du courant.

A Veniſe le 11. *Janvier* 1716.

Dimanche l'on fit ici l'Elec-
tion d'un Capitaine General,
en la place de M. Grimani pour
ſucceder à M. Delphin. On en
avoit propoſé 18. la veille dans
le Pregady, dont la pluſpart
n'ont jamais vû une épée nuë. Il
en reſta quatre qui furent ba-
lotez Dimanche dans le grand
Conſeil, & le ſort tomba ſur

M. le Chevalier Morosini neveu du Doyen & du General de ce nom, qui fit dans la derniere guerre la conquête de la Morée. Tout son merite ne consiste que d'avoir dans sa jeunesse accompagné pendant quatre ans son oncle en qualité de son Ayde de Camp, il connoist lui-même son peu de capacité pour la guerre & il a demandé par un Memoire la permission de ne point accepter cet employ. Cette demande est premierement portée au Conseil des neuf, ensuite en plein College, & enfin

dans le Pregadi. Elle passa avant hier dans le Pregadi.

M. Delphin restera dans cette Charge ; mais il semble que ce soit le piquer un peu trop vivement, & que c'est donner des dégousts trop ameres à un homme qui est maistre du sort de la République.

Les nouveaux Passeports pour les Ambassadeurs Extraordinaires qui doivent aller en France ne sont pas encore délivrez.

M. le Chevalier Morosini, qui est parti pour Florence, Rome & les autres Cours d'I-

talie, pourra rencontrer de grandes difficultez dans le fuccés des commiſſions dont il eſt chargé.

L'on preſſe les Arts & Metiers de cette Ville de fournir les hommes qui leur ont eſté demandez pour les Chiourmes & l'on leve auſſi avec beaucoup plus de rigueur les differentes impoſitions qui ont eſté établies ſur les ſujets de la Republique. Cependant les preparatifs pour la campagne prochaine vont fort lentement.

Les obſtacles que l'on trou-

ve à la levée des troupes étrangeres, ont fait prendre la résolution d'employer des Milices du Pape. On en doit choisir dix mille pour les envoyer à Corfou & dans la Dalmatie. On apprend dans cette Province que M. le General Emo devoit se rendre à Norencoüe, pour y passer le reste de l'hyver, & donner ses ordres de ce côté-là.

M. le General Schulembourg, doit dans peu recevoir l'ordre de se rendre par Otrante à Corfou, pour visiter cette Place, & passer de-là

en Dalmatie, pour en faire autant.

On dit qu'en cas que l'Empereur se détermine à conclure avec la Republique une Ligue contre les Turcs, ce Prince veut avant de la signer, s'informer de M. Schulembourg même, du veritable état des forces de la Republique, & de diversion qu'elle pourra faire de son côté. C'est ce que l'on veut éviter ici, parce qu'il ne pourroit pas faire un détail bien avantageux.

A Venise le 21. *Decembre* 1715.

M. le Chevalier Morosini qui a esté Ambassadeur à Rome, a esté choisi par le Senat pour passer à cette Cour, & dans toutes les autres d Italie, avec ordre de tâcher de les porter à envoyer des secours à la Republique contre les entreprises des Turcs dans la Campagne prochaine, & de leur representer combien il est de leurs interêts de concourir à la défense de Corfou, & des costes de Dalmatie, parce que

ſi ces Meſſieurs ci avoient le malheur de les perdre, l'Italie reſteroit entierement expoſée aux courſes des Infideles. M. le Chevalier Moroſini n'ira cependant point à Turin, tant à cauſe que la Republique n'a point encore reconnu le Duc de Savoye en qualité de Roy de Sicile, que par la crainte de déplaire à la Cour de Vienne.

M. Grimani qui avoit eſté élû Capitaine General des Forces de la Republique en la place de M Delphin, dont on paroiſſoit ſi fort mécontent, eſt tombé

tombé depuis peu malade d'une maladie fausse ou veritable, & ce dernier continuëra à avoir le commandement la campagne prochaine. M. Grimani est allé à Padouë pour se faire guerir de cette prétenduë maladie.

L'on dit que M. le Comte Schulembourg partira dans le mois de Février pour aller faire la visite de Corfou, de Catraro, & de Castelnuovo, & passera ensuite dans la Dalmatie où il restera. Il y a lieu de croire que ce General restera peu de temps au service de ces Mes-

Février 1716.

ſieurs ci, qui ne paroiſſent pas contents de la maniere hautaine avec laquelle il parle du deſordre qu'il a trouvé ici dans les affaires de la Guerre. Il ne l'eſt gueres luy même de voir que les moyens manquent pour la continuer avec eſperance de ſuccés. Il alla Jeudi au College, & prêta ſerment de fidelité entre les mains du Doge. Il avoit preſenté une caution pour recevoir 90. mil ducats à compte de ce qu'on doit lui fournir pour l'achat des 6000. hommes du Roy Auguſte. Cette caution n'a

pas esté agréé, & on luy a fait entendre d'en presenter une autre, ou qu'autrement on ne pourroit pas luy delivrer cet argent.

Le Prince Electoral de Baviere n'est point encore arrivé sur la frontiere, parce qu'il s'est arresté quelques jours à la Cour de l'Archevêque de Saltz-bourg, & à Inspruck auprés du Prince Palatin.

L'on est icy dans l'intention de rendre la Capitation perpetuelle, en la moderant cependant, afin de former un fond solide & certain pour païer les

interests d'un emprunt considerable que l'on a dessein de faire pour les besoins de la Guerre.

De Venise le 28. Decembre 1715.

On croyoit qu'un Courrier qui est arrivé de Vienne cette semaine apporteroit la derniere resolution de l'Empereur que ces Messieurs ci lui ont fait demander sur une rupture avec les Turcs, dont cependant il paroît que l'on ne se flatte plus ici. Mais ce Courrier a apporté seulement

l'avis que ce Prince tiendroit un Conseil dans le mois de Février, dans lequel on delibereroit sur cette affaire.

M. le Chevalier Morosini devoit partir cette semaine pour passer à Rome, & dans les autres Cours d'Italie, où il doit demander de la part de la Republique des secours contre les Turcs.

M. Vituri, Capitaine du Golfe, a rencontré & pris prés de Ragusle une Barque des Dulcignotes.

M Lando avoit presenté un Memoire pour demander

d'eſtre exculé d'accepter l'Ambaſſade ordinaire de France ; le Senat n'a point approuvé ſa demande : cependant elle doit y eſtre portée encore deux fois, & ſi on continue à la rigueur, ou il faudra qu'il faſſe cette Ambaſſade, ou qu'il encoure les peines portées contre ceux qui refuſent de pareils emplois.

Pour faire de l'argent dont on a ici un beſoin extrême pour les dépenſes extraordinaires de la Guerre, un Sage avoit propoſé de vendre pluſieurs Dignitez de Procura-

teur de S. Marc ; mais le Senat a rejetté cette proposition, par la raison que toutes les familles riches acheteront ces Dignitez, & qu'il ne se trouveroit plus personne qui pût remplir les Ambassades : on parle d'envoïer à la Guerre le vieux Procurateur Soranzo, tant pour servir de conseil à M. le General Delphin, que pour voir s'il seroit possible de noüer quelque negotiation avec les Turcs, de qui il est fort estimé, à cause qu'il s'opposa à la declaration de Guerre contre eux en 1684.

Le Traité de la Barriere eſt rompu, l'Empereur refuſe de le ratifier, & a rappellé à Vienne le Comte de Konigſec.

Quoyque toutes les Gazettes portent que le Comte de Marr a eſté battu en Ecoſſe par le Duc d'Argile, les Lettres particulieres d'Angleterre portent cependant que le premier a eu au contraire un tres-grand avantage, & que le dernier a eſté obligé de ſe retirer avec le reſte de ſa petite Armée à Edimbourg, & qu'il demande des ſecours prompts ſi l'on veut éviter que les Mecontents ne faſſent de plus grands

progrez. Le Chevalier de S. Georges estoit debarqué le 3e. en Ecosse.

La Republique, par l'entremise du Pape, a prié le Roy de Portugal de lui accorder une Escadre contre les Turcs.

A Livourne le 24 Janvier 1716.

Il vient d'arriver ici un Vaisseau Hollandois venant de Smyrne, dont il est parti le 15. du passé, par lequel on a receu des Lettres qui portent que le Grand Seigneur & son Armée estoient arrivez le 29 Novembre sous les murs de Constan-

tinople, où elle passera l'hyver sous les tentes, en un lieu appellé Azmedam, ainsi qu'il se pratique en tems de Guerre; le Grand Seigneur lui même le passera dans un petit Serrail qu'il a fait bâtir prés de Constantinople, & n'entrera pas dans la Ville, non plus que le Visir. Les Grands Seigneurs ne sont point sujets à estre déposez tant qu'ils sont hors de leur Capitale & de leur Palais Imperial, restant à la garde de leur Armée qui leur a esté toûjours fidele, quand elle a surtout esté aussi bien payée que ce Grand Seigneur paye ses

Troupes. Il ſortit d'Andrinople, & s'avança juſqu'à deux lieuës de la Ville pour y recevoir le grand Viſir, auquel il a fait un accuëil des plus favorables, en lui donnant deux aigrettes de diamants, & ſix chevaux harnachez, dont la valeur eſt eſtimée 500. mil écus. Il lui remit de plus ſa fille, qu'il lui avoit promis depuis longtems, & qui n'eſt point encore nubile.

Toute l'application du grand Seigneur & du Viſir ſont à preſent à augmenter les Armées de Mer & de Terre, &

de faire toutes les dispositions pour une tres-grande campagne, sans qu'il paroisse neanmoins aucune envie d'attaquer l'Empereur, à moins qu'il ne le prévienne.

Le Vaisseau de 104. pieces de canons qui estoit sorti cette année de Constantinople ne servira plus la prochaine, s'estant ouvert au troisiéme coup qu'il tira de sa batterie basse, où il y a huit pieces de canon de 104. livres de bale; mais on travaille à Constantinople & dans les Ports de la Mer Noire à la construction de quantité

de Bâtimens qu'on prétend faire servir la campagne prochaine.

Extrait Curieux & Historique des Nouvelles de Lisbonne.

Il y a dans les nouvelles qui viennent de Goa beaucoup de choses qui nous font souvenir des premieres actions des Portugais lorsqu'ils se rendirent maistre des Indes Orientales. Le Roy de Canara qui est voisin de Goa, ayant manqué à la foy des Traitez anciens, & refusé de payer le tribut accou-

tumé au Roy de Portugal, le Viceroy Vasco Fernandes Cesar mit une Armée sur pied qui s'empara des principales de ses Places, & ayant mis en même temps une Flotte en Mer fit des descentes dans tous ses Ports de Mer, & aprés les avoir saccagé & brulé mit le feu ou coula à fonds plus de 80. de ses Vaisseaux parmi lesquels il y en avoit plusieurs de guerre, & retira toute l'Artillerie tant des Places que des Vaisseaux, ce qui obligea le Canara à demander la Paix par un Ambassadeur, aux condi-

tions qu on luy voudroit imposer: cependant aprés le Traité signé il voulut encore manquer à l'observer, mais le Vicetoy ayant investi de nouveau une de ses Places, il prit le parti d'envoyer un nouvel Ambassadeur, pour demander pardon d'avoir manqué de parole, & consentit à un Traité qui nous fut encore plus avantageux que le premier.

L'Angria qui est un fameux Pirate de ces Mers, qui les inquietoit depuis long temps, & qui s'étoit formé une espece de Royauté, ayant entrepris

quelque chose sur nos Vaisseaux Marchands, le Viceroy y envoya une Escadre qui aprés avoir donné la chasse à ses Vaisseaux, les avoit obligé de se renfermer dans ses Ports où ils avoient été bloquez plusieurs mois sans qu'il y entrât ni en sortit aucun Vaisseau, & on esperoit qu'on les iroit attaquer même dans les Ports, quoyque d'une entrée assez difficile, aprés l'arrivée d'un renfort qui devoit partir de Goa.

L'Arabe qui est la puissance maritime la plus considerable

dans

dans les Indes, a de tout temps eû la guerre avec nous. Le Vi-ceroy ſçachant que la princi-pale partie de leurs Vaiſſeaux de guerre étoient à la rade de Surrate, & ayant pris d'abord la réſolution de les aller brûler dans le Port même, il chan-gea d'avis par rapport à l'ami-tié que nous avons toûjours conſervé avec le Grand Mogol à qui appartient le Port, & fit attendre l'Armée Navale qu'il y envoya, hors de la rade, juſqu'à ce que les Vaiſſeaux fuſſent ſortis, aprés quoy les ayant cannoné deux jours du-

rant, il en coula deux des principaux à fonds, en tua plus de 1300. ſans les bleſſez, & ſans la nuit qui leur permit de s'échaper & de ſe ſauver à Maſcite, ils ne s'en ſeroient pas tirez à ſi bon marché.

Ces ſuccés augmenterent tellement la réputation de nos Armes, & de la bravoure de nôtre Viceroy, que la pluſpart des Princes voiſins y envoyerent des Ambaſſades. Le Grand Mogol lui écrivit une Lettre fort obligeante dans laquelle aprés lui avoir témoigné l'amitié qu'il conſervoit pour les

Portugais, il lui dit qu'il avoit deffendu à ſa conſideration doreſnavant aux Vaiſſeaux Arabes, l'entrée dans ſes Ports; ce qui eſt d'autant plus eſtimable, que c'eſt le Prince le plus riche & le plus puiſſant de l'Aſie.

Le Roy de la Cochinchine y a envoyé le Pere Arnedo ſon Mandarin des Mathematiques, en qualité de ſon Ambaſſadeur auprés du Viceroy; de qui il fut magnifiquement reçû, & défrayé durant ſon ſéjour à Goa. Il offroit aux Portugais, un libre commerce

dans ſes Ports, & la permiſſion d'envoyer des Miſſionnaires pour y prêcher l'Evangile. Il venoit encore chargé de preſents pour le Roy de Portugal; mais s'étant embarqué pour ce voyage, il mourut en chemin.

Il n'eſt pas hors de propos de dire ici quelque choſe de ce que le Roi de Portugal poſſede dans l'Aſie, l'Afrique & l'Amerique qui comprend cent fois plus de Païs qu'il n'en poſſede en Europe. Ce furent les Portugais qui découvrirent les premiers, le paſſage du Cap de Bonne Eſ-

perance, l'an 1498 sous le regne du Roi Emmanuel. Ils y firent des exploits si memorables, & des conquêtes si surprenantes n'étant qu'une poignée d'hommes, contre tous les Rois de l'Asie, qu'ils surpasserent de beaucoup tout ce qui a esté dit des anciens. Les deux Sieges de Dio, ceux de Chaul & de Goa, soutenus par 300. Portugais, contre trois cent mille des Ennemis munis de la plus grosse Artillerie qu'on ait jamais vû portant plus de deux cent livres de bale, la durée des Sieges & la fureur

des assauts soutenus avec une fermeté plus que naturelle, & une infinité de conquêtes qui les rendirent les maîtres d'une étenduë de plus de mille lieuës de Côtes, & des Places les plus importantes & pour les Fortifications & pour le Commerce, enfin tant de batailles gagnées par Mer & par Terre, mirent le nom Portugais à un si haut point, qu'il est difficile de trouver dans toute l'histoire aucune exemple de l'importance & de la rapidité de leurs conquêtes.

Dans toutes les Costes de

l'Asie on n'entend point d'autre langue dans le commerce que la Portugaise, & tant les Hollandois & autres Nations d'Europe, que les naturels du païs, sont obligez de l'apprendre pour pouvoir trafiquer, dans leurs mêmes Ports, cette langue étant devenuë commune pour toutes les Nations de l'Orient.

Dans l'Afrique le Roy de Portugal possede les Royaumes d'Angola de Congo, & de Banguella, & plusieurs Places Maritimes sur toute la coste du Ponant, sans compter

Masagan qui est dans le Roïaume de Maroc : au delà du Cap de Bonne Esperance il possede Mozambique, Sofala, & un Païs trés-riche en or dans la Riviere de Sena.

Dans l'Amerique il possede cette vaste & belle étenduë de Pays qu'on nomme Bresil, plus grand lui seul qu'un des plus grands Royaumes d'Europe, & trés considerable par les richesses dont toute l'Europe se ressent ; ses Sucres & ses Tabacs en étant les délices ; & son or le soûtien par son commerce.

Comme toute l'Europe eſt attentive à ce qui ſe paſſe en Ecoſſe, vous ſerez bien-aiſe que je vous en faſſe part. M. le Chevalier de S. Georges aprés avoir eſté repouſſé pluſieurs fois par la tempête, s'embarqua le 27. Decembre 1715. à Dunkerque, ſur un Vaiſſeau d'un Marchand d'eau-de-vie, aprés avoir paſſé en revûë devant le Commiſſaire Anglois, ce Vaiſſeau avoit un Paſſeport de M. Stairs; il débarqua la nuit du 2. au 3. Janvier à Peterhead au Nord d'Ecoſſe: ce Vaiſſeau ne parut pas pluſtoſt au Port

portant Banniere de France, qu'une infinité d'Ecossois y accoururent pour s'informer des nouvelles du Roy Jacques, s'il arriveroit bien-tost; plusieurs de ses sujets s'adressèrent à luy-même; entre autre un grand Montagnard qui le conduisit dans un cabaret où ils mangerent une épaule de mouton; & le Montagnard beut & fit boire toute la compagnie à la santé du Roy Jacques. Au milieu du repas ayant examiné le Roy, il se ressouvint d'un de ses Portraits qu'il avoit vû, & qui lui ressembloit, il se leva

& se tint debout derriere la chaise du Roy, sans qu'on pût plus le faire asseoir, quoy qu'on l'en pressât : à la fin il en dit la raison, en se jettant à genoux & baisant la main de son Maistre. Le Roy alla en suite à Feteross, où il eut quelque accés de fievre : & le 17. à Dundée, où il fit son Entrée publique, habillé en Montagnard ; c'est-à-dire avec un manteau de velours & un bonnet de même, orné de pierreries : il resta deux heures entieres à cheval, donnant sa main à baiser à tout le monde ;

il y en avoit un nombre prodigieux qui étoit accouru de toute l'Ecosse, pour le voir, & qui avoit fait des feux de joye par tout aussi tost qu'on eût appris son arrivée : de Dundée il alla à Scoon, & de Scoon à Perth, où il fit aussitost son Entrée publique le 22. de Perth il retourna à Scoon, qui est la Ville où l'on a toûjours couronné les Rois d'Ecosse, & où la plusparr des Dames Ecossoises luy ont envoyé leurs pierreries pour orner sa Couronne: c'est à Scoon où il a esté couronné. Il a

donné plusieurs Declarations: La premiere porte qu'on fera des Prieres publiques dans tous ses Royaumes, pour son heureuse arrivée: La seconde que tous ses sujets, depuis l'âge de 16. ans jusqu'à 60. en état de porter les armes les prendront: La troisiéme qu'il convoque un Parlement libre à Perth pour le 4. de Février, rompant l'union qu'on en avoit fait à celui d'Angleterre, & le retablissant dans ses anciens Privileges: La quatriéme porte qu'il deffend, sur peine de la vie, d'attenter à la personne

du Duc d Hanovre, quoyqu'il luy ait usurpé la Couronne de ſes Royaumes, Declaration qui marque la magnanimité de ce Prince, le Parlement d'Angleterre ayant mis ſa tête à cent cinquante mille livres ſterlin.

Le Roy Georges a eſté déja deux fois au Parlement, pour demander du ſecours, & pour repreſenter les beſoins preſſans, diſant qu'il ne pouvoit plus douter que le Prétendant ne fut à la tête des Rebelles.

Le Roy Jacques a fait le Comte de Marr Chevalier de la Jarretiere, & le Vicomte de

Bullinbrok Comte.

En attendant que le temps nous amene une ſuite raiſonnable de nouvelles des lieux qui intereſſent davantage la curioſité des lecteurs, paſſons s'il vous plaît, à la ſuite des articles de ce Livre.

MORTS.

Dame Marie Guillaume de la Vieuville, veuve de Meſſire Pierre Pollars, Seigneur de Villequoy, Conſeiller au Parlement, mourut le 10. du mois

passé âgée de 35. ans, laissant trois filles de son mariage. Elle étoit sœur de Messire Alexandre Guillaume de la Vieuville, ci devant Secretaire des Commandemens de feue Madame la Dauphine, de Pierre Guillaume de la Vieuville, Abbé & de Dame Henriette Guillaume de la Vieuville, femme de Messire Pierre Poulletier, Seigneur de Nainville, Maistre des Requêtes. Elle étoit fille de Messire Joseph Guillaume de la Vieuville, Marquis de Maules, Maistre des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du

Roy, & Secretaire des Commandemens de feue Madame la Ducheſſe de Bourgogne, & de Marie Luillier, & petite fille de Pierre Guillaume Seigneur de la Vieuville, Treſorier de France en Bretagne, ſorti d'une famille noble de la Ville de S. Malo, où elle eſt connue depuis l'an 1400.

Loüis Doger, Marquis de Cavoye, grand Maréchal des Logis de la Maiſon du Roy, mourut le troiſiéme de Février de cette année; il étoit le dernier d'une famille illuſtre de Picardie. Sa mere ſortie de la

Maiſon de Serignan, Maiſon diſtinguée dans le Languedoc, avoit merité par ſon eſprit & par ſa vertu la confiance de la Reine Anne d'Autriche. Son pere aprés avoir toûjours ſervi avec éclat, fut tué dans le moment qu'il touchoit aux plus grands honneurs de la guerre. Deux des freres de M. de Cavoye, ont eû le même ſort que leur pere.

M. de Cavoye commença de ſe faire connoiſtre ſous le nom de Chevalier de Cavoye, par une action tres brillante. Il étoit avec Meſſieurs les Che-

valiers de Lorraine & de Coaſ-
lin & M. de Buſca, ſur le bord
de l'Amiral Ruyter, à la Ba-
taille Navale que les Hollan-
dois perdirent contre les An-
glois, l'an 1666. au mois
d'Aouſt. Ruyter accablé par le
nombre faiſoit cette belle re-
traite qui luy acquit plus de
gloire qu'une victoire. Un Bru-
lot Anglois qui venoit à luy
alloit infailliblement le faire
perir. M. de Cavoye propoſa
le ſeul moyen de le ſauver, &
pria l'Amiral Hollandois de
permettre aux quatre Sei-
gneurs François, d'aller dans

une chaloupe couper les cables des chaloupes du brulot : il obtint cette permission & par une démarche si intrepide contraignit les Anglois de mettre eux mêmes le feu à leur brulot. Il repassa au travers des ennemis & revint joindre l'Amiral qu'il avoit sauvé.

L'Auteur de la vie de Ruyter avoue que la conservation de la Flotte & peut être de l'Etat dépendoit de ce coup perilleux. Les Etats Generaux voulurent recompenser d'une somme considerable la bravoure des François ; mais les

quatre Seigneurs aussi liberaux que vaillans firent distribuer cet argent à l'Equipage. M. le Maréchal de Turenne qui se connoissoit mieux qu'un autre en grandes actions, fut si touché de celle du Chevalier de Cavoye, qu'il voulut le connoistre & qu'il lia avec lui une amitié, que rien dans la suite n'a pû affoiblir.

L'attachement de M. de Cavoye, pour le Roy défunt, a été infiniment plus fort, élevé auprés de ce grand Prince dés l'âge de sept ans, il avoit merité son amitié la plus inti-

me, la fermeté, la droiture du cœur de M. de Cavoye ont été les liaisons de cette amitié.

Loüis le Grand aimoit en lui des qualitez qu'il poſſedoit ſi éminemment. M. de Cavoye lui a toûjours dit la verité ſans craindre de lui déplaire, & quoiqu'il ait cû pour ennemis des perſonnes qui pouvoient beaucoup auprés du Roy; quoi qu'on ait mis tout en uſage pour le perdre dans ſon eſprit, on n'a jamais pû y réüſſir, on a traverſé ſa fortune, il s'en ſoucioit peu; mais on n'a pû lui ôter le cœur ni

l'estime de son maistre, c'est tout ce qu'il vouloit du Roy. Il a suivi ce Prince dans toutes ses Campagnes, & son intrepidité lui avoit merité le nom de *brave Savoye*: le Roi lui donna la Charge de grand Maréchal des Logis, en le mariant à Loüise de Coëtlogon, sortie d'une ancienne Maison de Bretagne, fille & sœur des Lieutenants de Roy de cette Province, Fille d'Honneur de la Reine Marie Therese d'Autriche. Sa vertu l'avoit rendue favorite de la sainte Reine, & toute la France la regarde comme un

modele accompli de l'amour conjugal ; il n'eſt venu de ce mariage qu'un fils mort aprés ſa naiſſance.

M. de Cavoye ne s'eſt jamais ſervi de ſon credit que pour faire du bien. La France eſt pleine de perſonnes à qui il a rendu ſervice, ſon plus grand plaiſir étoit de tirer de l'obſcurité le merite inconnu, & il n'a jamais manqué de prendre hautement le parti de l'innocent opprimé contre les Puiſſances les plus redoutables ; il ſuffiſoit d'eſtre malheureux pour obtenir ſa recommanda-

tion

tion & ceux qui ne pouvoient trouver d'accés juſqu'au Trône en trouvoient ſeurement un par lui. Toute la Cour juſqu'au plus bas Officier lui rend ce témoignage : M. de Vaux, Ecuyer du Roi, rencontrant un jour M. de Cavoye, dit à des perſonnes à qui il venoit de montrer les beautez de Verſailles : *Voicy ce qu'il y a de plus rare à la Cour : regardez un homme qui n'a jamais menti & qui ne s'eſt ſervi de ſon credit que pour faire plaiſir à tout le monde.* L'Eloge étoit d'autant plus ſincere que M. de Cavoye n'a jamais

eû d'occasion de servir M. de Vaux.

On peut juger qu'on s'empressoit d'être ami d'un homme si officieux, mais il n'a jamais accordé son amitié qu'au merite. Elle étoit pour ceux qui l'obtenoient un titre de probité. La confiance des deux derniers Princes de Condé, du feu Duc de Bourbon, & du feu Prince de Conti pour luy a esté sans reserve. M. Colbert ce grand Ministre n'en a eû pour personne autant que pour M. de Cavoye; la fidelité de Monsieur de Cavoye pour

M. de Seignelai ſon fils ſeroit ſeule ſon éloge. M. le Maréchal de Noailles, M. le Maréchal de Bouflers, ont été ſes amis particuliers ; mais hors M. de Turenne il n'a point eû de liaiſon plus étroite qu'avec M. le Maréchal de Luxembourg ; c'eſt par ſon conſeil, que ce grand homme prés d'être opprimé par un ennemi puiſſant & par une acculation adroitement concertée, prit le deſſein d'aller lui-même ſe rendre priſonnier à la Baſtille. On ne parlera point ici de ſes amis vivans, on peut dire que les

noms de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France ſeroient dans ce catalogue & qu'il en a formé pluſieurs par ſes inſtructions & par ſes exemples qui feront gloire d'avoüer ce qu'ils lui doivent. Un de ſes plus parfaits éleves a eſté René Guy Edoüard Comte de Tournemine, neveu de Madame de Cavoye, Capitaine Lieutenant des Gensdarmes de la Reine, mort d'une bleſſure aprés la bataille de Malplaquet. On n'a oublié ni à la Cour, ni dans les Armées la probité, la generoſité, la

fermeté, & la religion de cet imitateur de M de Cavoye.

M. de Cavoye n'avoit fait aucunes études ; mais il avoit le goût excellent, en cela semblable au Roy son Maître, & il a toûjours favorisé les gens de lettres. M. Racine lui étoit fort attaché, & M. l'Abbé Geneſt reconnoît qu'il contribua beaucoup à le faire connoître à la Cour.

Une fin Chrêtienne a couronné tant de vertus ; depuis vingt ans il faiſoit profeſſion d'une pieté ſolide & ſincere, rachetoit ſes pechez par de

grandes aumônes. Une hydropisie de poitrine l'a emporté aprés un an de maladie; il paroissoit gueri quand la maladie du Roy commença: la douleur que lui a causé la mort de ce Prince le fit retomber, & a rendu son mal incurable. Il a envisagé la mort en Heros Chrêtien, avec un grand mépris pour la vie, un vif regret de ne l'avoir pas mieux employée, une confiance entiere dans la misericorde du Sauveur. Les trois derniers jours de sa vie ont été une priere presque continuelle. Il a reçû

trois fois en quinze jours le Corps de Nôtre Seigneur, & il le reçut encore la nuit même de sa mort : il fit dire luy-même & se fit expliquer la recommandation de l'ame. Sa femme surmontant par la religion & par la vertu l'extrême affliction qui fait craindre pour sa vie, a eû le courage de l'exhorter elle-même à la mort, il avoit deux ans moins que le Roy, est mort âgé de soixante & quinze ans accomplis du mois de Septembre passé.

Nous reprendrons cet article dans un autre endroit de

ce Volume ; en attendant, je vous invite à lire la Relation suivante que j'ay receuë d'Angers, elle m'a paru digne de la curiosité & de l'attention de tout le monde.

RELATION

de la Ceremonie faite dans l'Eglise de la Sainte Trinité d'Angers, pour la consecration de neuf Religieuses de l'Abbaye du Ronceray, le Dimanche 8. Decembre 1715.

L'Abbaïe du Ronceray, *aliàs* de Nôtre-Dame de la Charité

Charité d'Angers, de l'Ordre de S. Benoiſt, eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres Abbayes de Filles du Royaume. Elle a eſté fondée dés le commencement du onziéme ſiecle par Foulques de Nera, Comte d'Anjou, qui fit bâtir l'Egliſe du Monaſtere tout à neuf, dans le lieu où il y avoit dés auparavant une tres ancienne Chapelle dediée à la Sainte Vierge, & fameuſe par des miracles conſiderables qui s'y eſtoient faits; & là il y avoit déja des Vierges conſacrées à Dieu, qui y vivoient dans la

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

retraite & dans la regularité.

Dans cette Abbaye on chante tous les jours l'Office Canonial, les Religieules se levent à minuit pour y dire les Matines & les Laudes: la grande Messe y est celebrée tous les jours à Diacre & Soudiacre, par un des quatre Chanoines qui ont esté fondez en même tems que l'Abbaye, pour en estre les Directeurs, & tout ensemble Curez d'une grande Paroisse qui y est annexée, & dont l'Eglise dediée à la Sainte Trinité, est contiguë à celle de l'Abbaye.

Ce qu'il y a de singulier dans cette Abbaye, & la rend une des plus considerables du Royaume, c'est qu'on n'y reçoit à la Profession que des Demoiselles qui font preuve de noblesse d'extraction, ensorte qu'il n'y a dans cette Maison que des Filles sorties des familles les plus nobles & les plus distinguées de la Province d'Anjou, & des Provinces voisines.

Mais un Privilege encore plus remarquable pour cette Abbaye, (puisqu'il est presque unique dans le Royaume,)

c'eſt que la clôture & la grille n'y ont jamais eſté eſtablies, les Religieuſes y ont toûjours vêcu d'une maniere ſi reguliere & ſi retenuë, & leur reputation s'eſt conſervée depuis tant de ſiecles avec tant d'integrité, qu'on n'a pas jugé qu'elles euſſent beſoin d'une autre barriere pour empêcher la corruption de s'y gliſſer, que de leur propre vertu, & du bon naturel que la nobleſſe de leur naiſſance leur inſpire.

Nonobſtant cette liberté ſi diſtinguée, on ne laiſſe pas de pratiquer dans cette Maiſon

une assez grande austerité, car outre la longueur de l'Office Canonial qui occupe ces saintes Filles une grande partie du jour, & qui leur fait même interrompre leur sommeil au milieu de la nuit. Outre le jeûne & l'abstinence de l'Avent & du Carême, qui leur est commun avec les autres Religieuses, elles font encore abstinence de viande tous les Lundis & Mercredis de l'année, & jeûnent regulierement tous les Vendredis.

Leur habit a quelque chose de singulier aussi bien que leur

état, ſur tout leur coeffure qui eſt tres majeſtueuſe, quoique fort modeſte : elles ſont toûjours en habit de Chœur, avec de grandes manches juſqu'en terre, & des queues à leurs robes fort longues, qu'elles laiſſent traîner aprés elles, lorſqu'elles vont à la ſainte Table, ou en certaines autres ceremonies qui s'obſervent dans le Chœur ; & dans les jours des Feſtes ſolemnelles elles portent une eſpece de ſurplis de toile blanche, dont les manches ſont pliſſées au-dedans des grandes manches de leur

habit, ce qui leur donne un air de Chanoinesses.

Aussi fait-on l'Office dans cette Abbaye à ces jours solemnels comme dans les Chapitres : le Chanoine officiant va dans le Chœur leur donner l'Eau-benîte & l'Encens, le Diacre leur porte le Livre de l'Evangile à baiser ; on y fait avant la grande Messe la Procession autour du Cloître, où assistent les quatre Chanoines avec quatre Vicaires perpetuels, & les Chapelains de l'Abbaye, tous revêtus de belles Chapes, & le Diacre &

Soudiacre en Dalmatiques, avec deux Enfans de Chœur & le Bedeau ; les Religieuſes marchant enſuite en chantant, & l'Abbeſſe aprés elles avec ſa Croſſe portée devant elle par la Dame de Chambre.

Pour ce qui eſt du Temporel de l'Abbaye du Ronceray, on peut dire qu'elle a des revenus conſiderables, mais auſſi il y a beaucoup de charges & beaucoup de monde à faire ſubſiſter.

Outre le revenu de l'Abbaye qui eſt en la diſpoſition de Madame l'Abbeſſe, il y a ſept

Prieurez considerables & un Office qui en dépendent, & qui sont possedez par des Religieuses de la Maison qui en ont esté pourveuës, ou par des resignations en Cour de Rome, ou par la presentation de l'Abbesse qui en est la Patrone.

L'Abbaye joüit de tres-beaux droits, son Fief & sa Jurisdiction s'étendent sur une grande partie de la Ville, & l'on plaide devant les Officiers de la Maison, un jour reglé de chaque semaine.

La maison & les lieux reguliers ont presque esté tous bâ-

tis de neuf par les dernieres Abbeſſes, depuis 50. à 60. ans, avec beaucoup de magnificence.

L'Egliſe ſe reſſent encore de ſon antiquité, quoique depuis on y ait bâti un fort bel Autel, & qu'on ait fort decoré le dedans, & ſur tout le Chœur des Dames, qui compoſe proprement la Nef de cet ancien Bâtiment : c'eſt ſous le grand Autel que ſe trouve preſentement cette fameuſe & ancienne Chapelle ſous terre, dediée à la ſainte Vierge, pour laquelle on a toûjours

conſervé une veneration tres-particuliere.

Pour venir preſentement à la ceremonie dont on vient de parler, il faut ſuppoſer qu'entre les beaux droits & Privileges de l'Abbaye du Ronceray on y a toûjours conſervé l'ancienne pratique de l'Egliſe pour la benediction & conſecration des Religieuſes qui y font Profeſſion, quoique cette ancienne ceremonie de la benediction des Vierges ait ceſſé d'eſtre en uſage preſque generalement dans toute l'Egliſe, depuis le douziéme

ſiecle, enſorte qu'il n'y a plus que les Chartreuſes qui reçoivent encore cette benediction Epiſcopale, & les Dames de l'Abbaye du Ronceray Le P. Mabillon fait pourtant mention auſſi d'un Monaſtere de Religieuſes Benedictines de Veniſe, où l'on pratique encore cette ceremonie, au rapport du P. Martene.

Au reſte il y avoit plus de trente ans qu'on n'avoit fait cette ceremonie à Ronceray, juſqu'à l'année 1709. Madame de Gramont ayant eſté 25. ans Abbeſſe de ce Monaſtere ſans

y recevoit aucune Religieuse à faire ses vœux. Ce fut Madame de Caumont de Lauzun, sœur de M. le Duc de Lauzun, qui ayant succedé à Madame de Grammont, par la démission volontaire qu'elle fit entre les mains du Roy de l'Abbaye du Ronceray, pour se retirer dans la Maison du Calvaire, où elle a depuis ce tems-là mené une vie privée & exemplaire, pensa d'abord à chercher des sujets propres pour la Religion, afin de remplir au plûtôt les places vacantes par la perte d'un grand

nombre de Religieuſes que la mort avoit enlevées depuis la reception des dernieres Profeſſes.

Dés la premiere année il ſe preſenta douze Filles de qualité, auſquelles Madame de Caumont donna l'habit en l'année 1707. & au bout des deux ans de leur Noviciat, qui dure quelquefois dans cette Maiſon des 4. 5. à 6. années, Madame de Belſunce à preſent Abbeſſe, qui a ſuccedé à feuë Madame de Caumont de Lauzun ſa tante, dont elle avoit été d'abord la Coadjutrice,

acheva l'ouvrage que sa tante avoit commencé, en recevant les vœux de ces douze Novices, lesquelles furent en même temps benies & consacrées par M. l'Evêque d'Angers le 25. Aoust de l'année 1709.

Depuis ce temps là Madame de Belsunce ayant donné l'habit de Religion à plusieurs autres Filles de qualité qui se sont presentées, aprés qu'elles ont passé les unes 3. ou 4 ans, & les autres, au moins 2. ans dans le Noviciat.

Enfin le jour de leur Profession & de leur consecration fut fixé au Dimanche second

de l'Avent, jour de la Conception de Noſtre-Dame, la derniere année 1715.

Les jeunes Novices qui étoient au nombre de neuf, s'étant diſpoſées à cette grande ceremonie par une retraite qu'elles ont faite pendant huit jours, elles ont eû l'avantage d'entendre tous les jours pendant ce temps là M. l'Evêque d'Angers, qui leur a fait chaque jour un diſcours tres-éloquent & tres-pathetique, pour inſpirer les diſpoſitions neceſſaires à l'état qu'elles vouloient embraſſer.

Il

Il a fallu auſſi pluſieurs preparatifs au dehors pour rendre la ſolemnité plus pompeuſe, & pour regler tout l'ordre qui devoit s'y obſerver.

Pour cet effet, comme la ceremonie ſe fait ordinairement dans l'Egliſe de la Sainte Trinité, qui eſt dépendante de l'Abbaye du Ronceray, & contiguë, comme nous avons dit, à celle du Monaſtere, on dit ce jour-là la grand'Meſſe de Paroiſſe dans la Chapelle de l'Hôpital general, qui eſt dans la même Paroiſſe, afin d'avoir celle de la Trinité

toute libre pour y faire la ce-
remonie.

Le jour de la Conception étant donc arrivé, dés le matin on tint toutes les portes de l'Eglise de la Trinité fermées, & on mit aux portes des Gardes qui n'y laissoient entrer personnes, que ceux qui avoient des billets, qu'on avoit marquez du Sceau de Madame l'Abbesse, pour cet effet, & qui ne furent distribuez qu'aux parens des jeunes Professes, & aux autres personnes de qualité ou de famille, qui s'empressoient de toutes

parts pour y avoir entrée ; ce qui fit que l'Eglise qui est un fort grand vaisseau se trouva remplie de tout ce qu'il y avoit du plus beau monde, & des personnes les plus distinguées de la Ville & de la Campagne.

On avoit dressé l'Autel où M. d'Angers devoit celebrer, à la porte du Chœur sous le Crucifix, afin qu'il fut à la vûe de tout le monde, & que le Jubé qui enferme le Chœur n'empêchât pas ceux qui étoient dans la Nef de voir la ceremonie. A costé droit de

l'Autel étoit placé le Trosne de l'Evêque, & de l'autre costé vis à vis, il y avoit un fauteüil & un dais au-dessus pour l'Abbesse, au tour de l'Autel on avoit fait une enceinte assez grande avec des sieges au tour pour placer du costé de l'Evêque les Officiers qui l'accompagnoient, & de l'autre costé les Dames du Ronceray avec le Chanoine Officiant & ses Officiers qui les devoient accompagner.

M. l'Evêque d'Angers s'étant donc rendu à l'Abbaye, dés huit heures du matin, il

alla dans l'Eglise de la Trinité, accompagné de ses Archidiacres & autres Assistans & Officiers, pour se preparer, & se revestir de ses habits pontificaux pour la grand'Messe qui fut chantée par la musique de la Cathedrale qu'on avoit placée dans le Jubé, au-dessus & à costé de l'Autel, où l'Evesque celebroit.

Pendant que l'Evêque se disposoit à commencer la Messe, les neuf Novices firent leurs vœux entre les mains de Madame l'Abbesse, dans le Chœur de l'Abbaye, Elles

étoient revestues de leurs habits blancs, comme elles sont au jour qu'elle prennent l'habit, avec de beaux surplis de point par dessus leurs robes blanches. Elles viennent en cet état deux à deux conduites par la Doyenne du Convent, & precedées du Chanoine Officiant en chape avec le Diacre & le Soûdiacre portant la Croix. Et aprés qu'on a chanté le *Veni Creator*, elles vont toutes successivement prononcer leurs vœux aux pieds de l'Abbesse assise dans son siege, avec la Crosse, & luy laissent

en main le parchemin où ils ſont écrits & ſignez de leurs mains.

Aprés que les Novices eurent fait leurs Vœux, toutes les Religieuſes partirent du Chœur, & allerent prendre place dans l'Egliſe de la Trinité, conduites par le Chanoine Officiant en chape & les Officiers, avec la Croix levée, pour aſſiſter à la Meſſe que l'Evêque commença pour lors. Il reſta ſeulement dans le Chœur les neuf jeunes Profeſſes avec les neuf Religieuſes qui leur ſervoient de Paranymphes, &

Madame l'Abbelle qui devoit conduire la premiere.

Ce n'eſt qu'aprés le graduel que commença la Ceremonie de la Benediction des Vierges ; lorſque la muſique eut achevé de le chanter, l'Eveſque deſcendit de ſon Troſne, & alla ſe placer dans un fauteüil ſur le marche pied de l'Autel, le viſage tourné vers la grande porte de l'Egliſe, & dans le moment le grand Archidiacre en chape partit de l'Autel accompagné du Maiſtre des Ceremonies auſſi en chape pour aller dans le Chœur du Roncey,

ray, annoncer aux Religieuſes qu'elles euſſent à partir avec luy, pour venir à l'Egliſe où l'Eveſque celebroit, ce qu'il fit en chantant l'Antienne : *Prudentes Virgines, aptate lampades veſtras, ecce ſponſus venit, exite obviam ei ;* Vierges ſages, preparez vos lampes, car voicy l'Epoux qui arrive ; allez promptement au devant de luy. Auſſi toſt que les Vierges eurent entendu la voix de l'Archidiacre, elles allumerent leurs cierges qu'elles tenoient tout preſts à la main, & partirent dans le moment pour le

ſuivre, deux à deux, accompagnées de leurs Paranymphes; Madame l'Abbeſſe étant à la tête, & conduiſant la premiere, qui eſt la fille de M. le Comte de Vanetot, petite niece de feuë Madame de Grammont, ſa Croſſe étant portée devant elle par la Dame de Chambre.

D'abord que les Vierges ſont entrées dans l'Egliſe de la Trinité, qui eſt contiguë à celle de l'Abbaye, il y a une porte de communication qui fait qu'elles ſont à la vûë de l'Eveſque, elles s'arrêtent & ſe mettent à genoux, & pour lors

l'Archidiacre qui eſt à leur tête, dit à haute voix à l'Eveſque ces paroles qui ſont dans le Pontifical: *Reverendiſſime Pater, &c.* Trés Reverend Pere en Dieu, l'Egliſe nôtre Sainte Mere demande que vous veüilliez bien Benir & Conſacrer ces Vierges, en les épouſant à N S J. C.

Et l'Eveſque luy répond: *Scis illas dignas eſſe?* Eſtes-vous bien ſûr qu'elles en ſoient dignes? A quoy l'Archidiacre replique: *Quantùm humana fragilitas, &c.* Autant que la foibleſſe humaine permet de le

ſçavoir, je croy, & je puis aſſûrer voſtre Grandeur qu'elles ſont dignes de cet honneur.

Pour lors l'Eveſque, aprés avoir adreſſé quelques paroles aux Aſſiſtans, pour leur marquer qu'il eſt dans le deſſein de faire la Conſecration de ces Vierges, avec le ſecours de la Grace de N. S. *Auxiliante Domino, &c.* Il s'adreſſe à elles, & les appelle à haute voix par ce mot qu'il chante: *Venite*; venez.

Et dans le moment les Vierges ſe levent, & répondent

à la voix de leur Pasteur, aussi en chantant ces paroles : *Et nos sequimur* ; Nous allons à vous.

Elles partent donc du bas de l'Eglise où elles étoient arrêtées ; mais aprés avoir fait quelques pas, elles s'arrêtent encore, & se remettent à genoux, jusqu'à ce que l'Evesque les appelle une seconde fois en chantant d'un ton plus haut : *Venite* ; Venez à moy.

Les Vierges se relevent, & chantant toutes ensemble : *Et nunc sequimur in toto corde* ; Nous allons à vous de tout nostre cœur : Elles font encore

quelques pas pour s'approcher de l'Evesque; mais elles s'arrêtent ensuite pour la troisiéme fois, & se tiennent à genoux jusqu'à ce que l'Evesque les rappelle encore, en chantant d'un ton plus élevé: *Venite filiæ, &c.* Venez mes filles, écoutez moy, & je vous enseigneray la crainte de Dieu.

Et pour lors les Vierges se relevent, répondent par une Antienne qu'elles chantent en marchant, & qu'elles ne finissent qu'en arrivant dans le Sanctuaire: *Et nunc sequimur*; Nous allons à vous de tout

nostre cœur ; nous vous craignons Seigneur, & cependant nous desirons de voir vostre face ; ne nous confondez pas, mais traitez nous avec vostre douceur ordinaire, & selon la grandeur de vos misericordes.

Toutes ces jeunes Professes étant arrivées dans le Sanctuaire, & Madame l'Abbesse étant placée dans le siege qu'on luy avoit dressé, elles se mirent d'abord à genoux, & se prosternerent presque jusqu'en terre ; ensuite relevant la tête, l'une aprés l'autre, elles chanterent toutes successivement l'An-

tienne ou le Verſet : *Suſcipe me Domine, &c.* Recevez-moy Seigneur, ſuivant voſtre promeſſe, afin que jamais aucun vice ne domine en moy.

Aprés qu'elles eurent chanté ce Verſet, elles ſe leverent, & ſe rangerent toutes devant l'Eveſque, en forme de demy cercle: & ce fut alors que le Prelat leur fit une Exhortation courte; mais vive, & pleine des traits les plus brillants de l'éloquence qui lui eſt ſi naturelle.

Aprés que ce diſcours fut fini, il continua la Ceremonie,

en disant tout haut à ces Vierges: *Vultis in Sanctæ Virginitatis proposito perseverare*; Voulez vous perseverer dans le Vœu de la Sainte Virginité que vous avez fait; & elles répondirent toutes ensemble: *Volumus*; Oüi nous le voulons.

Ensuite les jeunes Professes vont toutes successivement l'une aprés l'autre se mettre à genoux aux pieds de l'Evesque; & là tenant leurs mains jointes entre les siennes, il leur fait derechef cette interrogation à chacune en particulier: *Promittis te Virginita-*

tem perpetuò ſervare? Promettez vous de garder toûjours la Virginité? A quoy chacune répond à ſon tour: *Promitto*; Ouï je le promets, & enſuite s'en retournent à leur place aprés avoir baiſé la main de l'Eveſque, qui les interroge derechef toutes enſemble, par ces paroles: *Vultis benedici, &c.* Voulez vous eſtre benies & conſacrées, & devenir les Epouſes de J. C. le Fils du Trés-Haut? A quoy elles répondent toutes enſemble: *Volumus*; Ouï nous le ſouhaitons.

Pour lors l'Evêque & tous

les Miniſtres de l'Autel ſe mettant à genoux, & les Vierges ſe proſternant ſur les tapis la face contre terre, on entonna les Litanies des Saints qui furent chantées par la muſique, & enſuite l'Evêque commença le *Veni Creator* qui fut auſſi continué par la muſique.

Aprés que l'Hymne fut fini, les jeunes Religieuſes partirent deux à deux pour aller dans la Sacriſtie quitter leurs ſurplis & leurs habits blancs, pour ſe revêtir enſuite des habits noirs qu'on leur porta, aprés que l'Evêque les eût

beny. Il fit enſuite la benedic-
tion de leurs voiles, de leurs anneaux, & de leurs couronnes.

Les jeunes Profeſſes eſtant revêtuës de leur habit noir, qui eſt l'habit ordinaire de leur Maiſon, elles retournerent à l'Autel deux à deux toûjours accompagnées de leurs paranymphes, en chantant le Répons : *Regnum mundi* : Je vais mépriſer le Royaume du monde, & tous les ornements du ſiecle, pour l'amour de mon Seigneur J C. que j'aime de tout mon cœur, & en qui j'ay

mis toute ma confiance ; mon cœur a proferé une bonne parole, c'eſt que j'ay conſacré toutes mes actions au Roy des Rois.

L'Evêque pour lors ſe tournant vers elles, il chante une longue Preface, à la fin de laquelle il entonne le Répons : *Veni electa*, que le Chœur continue : Venez ma bien aimée, je veux établir mon Thrône en vous, car le Roy des Rois eſt épris de voſtre beauté.

Lorſque ce Répons eſt fini, les Vierges ſe levent & vont deux à deux ſe mettre à ge-

noux aux pieds de l'Evêque, où elles chantent toutes les deux enſemble l'Antienne : *Ancilla Chriſti ſum, &c.* Je ſuis la ſervante du Seigneur, & je fais gloire de me conſacrer à ſon ſervice ; & aprés qu'elles ont chanté cette Antienne, l'Evêque les interroge de rechef : *Vultis perſiſtere, &c.* Voulez vous perſiſter dans le vœu de virginité que vous avez fait, & elles répondent toutes les deux : *Volumus* : Oüy nous le voulons. Enſuite l'Evêque leur met ſur la tête le voile beny, en diſant à chacune : *Accipe*

velamen, &c. Recevez ce voile
sacré qui vous fera connoître
que vous avez mepriſé le mon-
de pour vous conſacrer à J C.
que je prie de vous preſerver
de tous maux & de vous con-
duire à la vie éternelle ; & in-
continent les deux Vierges
étant voilées de la main de l'E-
vêque , chantent à ſes pieds
l'Antienne *Poſuit ſignum , &c.*
Le Seigneur a mis un ſignal ſur
mon viſage, afin que je n'aye
jamais d'autre Amant que lui.
Toutes les autres viennent ain-
ſi ſucceſſivement à l Evêque ,
preſentées par leurs paranym-

phes pour recevoir le voile beny de ſa main, avec la même ceremonie.

Aprés que l'Evêque a dit une Oraiſon ſur les Vierges, il les appelle derechef par cette Antienne : *Deſponſari dilecta veni* : Venez ma bien aimée pour épouſer, &c. & dans le moment les jeunes Profeſſes viennent comme auparavant aux pieds de l'Evêque, qui leur met à chacune un anneau beni dans le doigt annulaire de la main droite, en diſant à chacune : *Deſponſo te Jeſu-Chriſto, &c.* Je vous épouſe avec J. C.

le

le Fils du Trés Haut. Recevez donc cet anneau de fidelité, comme le Sceau du S. Esprit, qui vous donne le nom d'Epouse de J. C. Si vous le servez fidellement, vous serez couronnée dans l'Eternité au nom, &c. Aprés qu'elles ont receu l'anneau, elles chantent toutes les deux l'Antienne : *Ipsi sum desponsata* : Je suis épousée à celuy que les Anges adorent, & dont le Soleil & la Lune admirent la beauté.

Quand elles ont toutes reçû l'Anneau beni, & qu'elles sont retournées dans leurs places,

elles chantent l'Antienne *Annulo ſuo* en levant la main droite en haut, J. C. mon Seigneur m'a marquée de ſon Anneau, & m'a ornée d'une Couronne comme ſon Epouſe.

Aprés cela l'Eveſque ayant dit ſur elles une Oraiſon, il les appelle encore par une Antienne qu'il commence & que le Chœur continuë : *Veni Sponſa, &c.* Venez Epouſe de J. C. recevez la Couronne que le Seigneur vous a preparée pour l'Eternité ; & à l'inſtant les Vierges vont deux à deux ſe mettre à genoux à ſes pieds,

pour y recevoir une Couronne de perles & de pierreries, qu'il leur met sur la teste, en disant à chacune: *Accipe Coronam*, *&c.* Recevez la Couronne précieuse de Virginité, afin que comme vous estes cou-ronnée de nostre main sur la Terre, vous soyez aussi couronnée de J. C. dans le Ciel, &c. Ensuite les deux Vierges couronnées chantent aux pieds de l'Evesque l'Antienne: *Induit me Dominus*, *&c.* Le Seigneur m'a revêtuë d'une robe tissuë d'or, & honorée d'une coëffure de perles fines.

Les Couronnes qu'on donne à ces jeunes Profesſes ſont toutes enrichies de perles fines, & de toute ſorte de pierreries : on prétend que les neuf Couronnes valent plus de cent mil livres.

Quand elles ont toutes été couronnées, & que l'Eveſque a dit quelques Oraiſons ſur elles, elles ſe levent & chantent toutes enſemble l'Antienne : *Ecce quod concupivit, &c.* Je voy preſentement ce que j'ay ſouhaité ; je poſſede ce que j'eſperois ; & je ſuis unie dans le Ciel à celuy que j'ay aimé de

toute l'affection de mon cœur sur la Terre.

Et c'eſt icy proprement où l'Eveſque finit la Conſecration des Vierges, par une Benediction ſolemnelle qu'il prononce ſur elles, la Mître en teſte: *Benedicat vos, &c.* Et enſuite il fait lire par l'Archidiacre un Anathême qui fulmine contre ceux qui voudront troubler ces Vierges dans le Service divin, & dans la joüiſſance de leurs biens: *Autoritate omnipotentis, &c.* Aprés cela il continuë la Meſſe, & le Chœur reprend à l'*Alleluia* où l'on en eſtoit demeuré.

A l'Offertoire les Vierges consacrées vont à l'Offrande, où elles presentent à l'Autel les cierges qu'elles ont en main, & baisent l'anneau du Prelat, ensuite retournent dans leurs places, pour se disposer à la Communion.

Aprés que l'Evêque a communié, les Vierges benites s'approchent de l'Autel & reçoivent de sa main la communion, & aprés qu'elles sont retournées dans leurs places, elles chantent toutes ensemble l'Antienne *Mel & lac, &c.* J'ay goûté le lait & le miel qui

sort de sa bouche, & son sang a rougi mes levres. Puis l'Evêque finit la Messe & donne à la fin la benediction solemnelle au peuple.

Ensuite s'étant mis dans son fauteüil les Vierges consacrées allant encore à luy deux à deux, qui leur presente le Breviaire sur lequel elles mettent les deux mains pendant qu'il leur dit: *Accipite librum*: Recevez ce Livre avec le pouvoir de commencer au Chœur les Heures Canoniales, & de lire l'Office Divin dans l'Eglise, au nom du Pere, &c.

Puis l'Evêque entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par la musique, que le Prelat termina par une Oraison.

La ceremonie ainsi achevée, les Religieuses partirent dans le moment pour s'en retourner au Monastere, conduites par le Chanoine Officiant en chape, avec la Croix devant, l'Abbesse faisant porter sa Crosse devant elle, ensuite les Vierges consacrées conduites par le Maistre des ceremonies en chape, qui marchoit à leur tête, retournerent pareillement en Chœur & s'arrêterent

à la porte, où elles se tinrent à genoux pour attendre l'Evêque qui vint aprés elles, la Mître en teste, & sa Crosse marchant devant lui avec ses Officiers & Assistans, jusqu'à la porte du Chœur de l'Abbaye, où il s'adressa à l'Abbesse par ces paroles : *Vide quomodo, istas consecratas Deo serves, &c.* Prenez garde de bien conserver pour Dieu ces Vierges qui viennent de luy estre consacrées, afin de les luy representer pures & sans tache, vous souvenant que vous rendrez compte d'elles au Tribunal de

leur Epoux qui ſera voſtre Juge ; puis l'Evêque s'en retourna à l'Egliſe de la Trinité pour quitter ſes habits pontificaux, en diſant l'Evangile *In principio.*

Cette auguſte ceremonie fut executée de la plus belle maniere du monde, tant par le Prelat qui fait toutes les fonctions avec une grace toute particuliere, que par les jeunes Profeſſes conſacrées qui firent paroiſtre dans leur ſacrifice une pieté & une modeſtie ſi édifiantes, que pluſieurs des aſſiſtans en furent attendris juſqu'à verſer des larmes.

Il étoit une heure aprés midy, quand la ceremonie fut finie, il y eut un grand repas à l'Abbaye, où plusieurs personnes de distinction furent conviées, on y servit plusieurs tables. Pour ce qui est de Madame l'Abbesse, elle voulut manger à la table des mariées, où l'on servit en maigre aussi-bien qu'à la Communauté des autres Religieuses.

Le premier acte d'obéissance que les Vierges nouvellement consacrées pratiquent, c'est de garder pendant neuf jours le silence que Madame

l'Abbesse leur impose, & pendant tout ce tems là elles portent continuellement leurs couronnes sur la tête avec leurs habits de ceremonie.

Fait par M. le Masson, Docteur en Theologie, Correcteur de l'Eglise de la Sainte Trinité d'Angers.

Voicy un Sonnet qui vient à merveille à la suite de ce que vous venez de lire. Il a été fait par Mademoiselle du Dreneuf Padet sur la Vesture de Mademoiselle le Nain.

SONNET.

Enfin voicy le jour, ſage Iris,
où ta foy
Va d'un nouveau prodige enrichir
ton Hiſtoire;
C'eſt peu d'avoir quitté Calvin
pour noſtre Loy,
Ta retraite du monde orne encor
ta victoire.

Acheve ton deſſein, il eſt digne
de toy,
Eloigne pour jamais Damon de
ta memoire,
Un autre que ton Dieu quand

même il ſeroit Roy,
De regner ſur ton cœur merite-t il la gloire?

Amant deſeſpcré ſuſpend tes déplaiſirs,
Par de prophanes pleurs, par d'indignes ſoupirs,
Ne ternis pas l'éclat d'une ſi belle feſte?

Jeſus eſt ton rival, apprend foible mortel
Que de luy diſputer cette ſainte conqueſte,
Ce ſeroit l'attaquer juſques ſur ſon Autel.

A ce Sonnet j'ajoute une Fable qui eſt le coup d'eſſay d'un jeune homme qui promet beaucoup. Cette Fable n'a aucun rapport au Sonnet, mais qu'importe.

APOLLON INTERROMPU

par l'Amour.

FABLE.

En un Vallon, vray ſéjour du Printems,
Vient Apollon las de courſes lointaines;

A ſes regards s'offrent boſquets rians,
Côteaux fleuris, vers gazons, & fontaines;
S'offrent auſſi leurs Habitans,
Jeunes Silvains, Nymphes jolies;
Hôtes des bois formoient à qui mieux mieux
Concerts mignons, & vives ſymphonies;
Zephirs s'y promenant comme en leurs galeries,
Faiſoient regner fraîcheur en ces beaux lieux.
D'objets ſi variez admirant l'aſſemblage,
Nôtre Dieu ſemble être enchanté.

Chaque coup d'œil a ſa beauté,
Que fait le Sire. Il veut, en
haut langage
Celebrer les beautez que nature
aſſembla
Dans ce ſéjour. Silence; le voila
Qui fait parler ſa lyre enchan-
teresſe.
Or Philomele d'écouter,
Or blanche Nymphe de ſauter,
Et tous d'admirer ſon adreſſe,
Et de vanter ſes accords pleins
d'attraits.
C'eſt luy, c'eſt Apollon, dit l'un,
venez l'entendre;
Il chante nos ruiſſeaux, & leurs
rivages frais.

Nos innocens plaiſirs, enfin cet
Amour tendre
Qui pour demeure a pris nos antres, nos foreſts.
Quels ſons! prés de Sylvie il peint
l'heureux Titire...
Mais qu'eſt ceci? quel ſoudain
changement?
Phœbus ſe plaint, Phœbus ſoupire,
De ſes mains s'échape la lyre;
Il parle. Amour, dit il, cruel
Tyran,
Que t'ont fait ces Bergers? chez
eux point d'inbumaine!
Tout eſt heureux Amant?
Au moins ſi tu ne veux ſoulager

mon tourment,
En changeant le cœur de Climene,
Rend-moy la liberté que me ravit ta chaîne.
L'aveugle enfant fut ſourd, Apollon détala.
Tout ainſi que Fortune, Amour a ſes caprices;
Medor n'a que faveurs, Roland n'a que ſupplices;
Bandeau, non ſans raiſon, luy met-on pour cela.

A cette Fable j'ajoûte la réponſe à une Queſtion qui a ſans doute été miſe ſur le tapis depuis qu'on parle & qu'on

écrit. M. de la Tour qui eſt *un tres gentil Chevalier*, plein d'eſprit *pour ſon âge*, & un des plus diſtinguez Candidats de cette fameuſe Académie des Heliconides, dont je vous ay fait (je ne ſçay dans quel Mercure) une deſcription ſi magnifique, eſt l'Auteur de cette Réponſe, & de pluſieurs autres beaux Ouvrages que mes bons conſeils & ſa modeſtie ſuppriment.

QUESTION.

Lequel on devroit choisir, ou d'écrire bien & parler mal, ou de parler bien & écrire mal.

On peut écrivant bien, même aprés le trepas,
Vivre encor longtems dans l'histoire,
Et consacrer à la memoire
Les talens qui dans nous brillerent ici bas.

Sans le secours heureux d'une

plume celebre,
Les plus redoutables Guerriers
Verroient leur nom & leurs lauriers
S'enterrer avec eux dans leur pompe funebre.

Par elle un triſte Amant ſçait diminuer l'ennuy
Que luy cauſe une longue abſence,
Et par elle on ſçait ce que penſe
Dans un climat lointain nôtre plus cher amy.

Qu'oppoſe la parole à tous ces avantages
Qu'un vain ornement du diſcours,

Qui ſouvent par mille détours
Pour une injuſte cauſe emporte
les ſuffrages.

Ce n'eſt qu'un faux brillant,
un éclat ſéducteur
Que nous tenons de la naiſſance
Qui ne ſert que pour l'apparence,
Et qui preſque toûjours accom-
pagne un menteur.

Le don de la parole en ſoy-
même borné
Ne peut prétendre de paroiſtre
Que dans le lieu qui le vit naître,
Et des autres mortels il demeure
ignoré.

Mais quiconque écrit bien a le
ſort plus proprice,
Ses Ouvrages paſſent les Mers,
Et font connoiſtre à l'Univers
Qu'au ſçavoir en tous lieux il
faut rendre juſtice.

Je le declare donc ayant à faire
un choix,
J'aime mieux faire que dire,
Et je trouve que bien écrire,
Doit chez tous les Sçavans eſtre
d'un plus grand poids.

L'Auteur de ladite Réponſe a encore enfanté le Sonnet ſuivant.

SONNET.

SONNET.

Bouts-rimez sur l'Etabliſſement de l'Académie des Heliconides.

Se vante qui voudra d'une il-
luſtre . . origine,
Pour moy je ne voudrois que les
dons de . Phœbus,
Je mépriſe Bacchus & je crains
les . . abus
Des deſirs que fait naître une beau-
té . , divine.

Vous qui toûjours aſſis ſur la
double . Coline,
Enfans de Teleſſile, évitez les
. . . rebus
Et ne faites jamais ouvrages de
. . . bibus

De mon esprit pesant remontez la
machine.

Vous formez dans ces lieux un
nouvel Helicon,
Où vous ne recevez ni l'ami du
Flacon
Ni celui que retient l'indolente
paresse.

Instruits par les neuf sœurs dans
leur docte métier
Du Pinde vous sçavez jusqu'au
moindre sentier
Et vous faites revivre icy l'an-
cienne Grece.

Enfin nous voicy heureuse-
ment arrivez à l'article de Paris.

De Paris.

COPIE DE LA FEUILLE des Benefices & Pensions, signée par Monseigneur le Duc d'Orleans, le 20. Janvier 1716.

Cambray à M. l'Abbé d'Estrées, à 20000. livres de Pension. Sçavoir, à

M. le Comte de Lamark, 6000. liv.

M. l'Abbé Tamisier, 4000 liv.

M. l'Abbé de Magnas,

Premier Aumônier de Madame, 3000. liv.

M. l'Abbé de Fenelon, 2000. liv.

M. l'Abbé Doisi, Comte de Tournay, 2000. liv.

M. l'Abbé de Rouvroy, 2000. liv.

M. l'Abbé de Boisgibault, Aumônier de Madame la Duchesse de Lorraine, 1000. liv.

Sens à M. l'Evesque de Troyes, à charge de 8000. liv. de Pension. Sçavoir, à

M. l'Abbé Geneſt, Aumônier de Madame la Ducheſſe

d'Orleans, 3000. liv.

M. l'Abbé Davaise, 2000. l.

M. le Chevalier de Gercy, 1000. liv.

M. l'Abbé Dubos, 2000. l.

Bayeux à M. le Cardinal de la Trimoille, à charge de 10000 l. de Penſion. Sçavoir, à M. de Montmorency, Chevalier de S. Lazare, 2000. liv.

M. le Chevalier de Lhôpital, 1500. liv.

M. le Chevalier de S. Valier, 1500. liv.

M. de Manieu, Capitaine au Regiment de la Couronne, 1000. liv.

M. le Chevalier de Reths, 1500. liv.

M. le Comte de Polignac, 1500. liv.

M. l'Abbé de Fenelon le cadet, 1000. liv.

L'Eveſché de Xaintes à M. l'Abbé de Beaumont.

L'Eveſché de Clermont, à M. l'Abbé d'Entragues, Aumônier du Roy.

L'Abbaye de S. Victor, au Cardinal Gualtieri, à charge de 2000. l. de Penſion. Sçavoir, à M. l'Abbé Tamiſier, 2000. liv.

L'Abbaye de S. Paul de Verdun, au Cardinal Ottoboni, à charge de 3000. liv. de Penſion. Sçavoir, à

M Biete, Diacre, 800. liv.
M Beaume, Preſtre, 700. l.
M Mahony, Prêtre, 700. l.
M. Deſtival, Clerc Tonſuré, 500. liv.
M. Gaſſin, Clerc Tonſuré, 400. liv.

L'Abbaye de S. Ouin, à M. l'Abbé de S. Albin, à charge de 6000. l. de Penſion. Sçavoir, à

M. de Marcillac, 2000. liv.
M. Timoleon de Choiſy, 2000. liv.

M. l'Abbé du Bella, 1500. l.
M. Scuguenois, 300. l.

L'Abbaye de Moissac, à M. de Biron, à charge de 4000. l. de Pension. Sçavoir, à

Madame de Rochechouart, Abbesse de Fontevraud, 4000. liv.

L'Abbaye de Jumieges, à M. l'Abbé de S. Simon, à charge de 3000. liv. de Pension. Sçavoir, à

M. l'Abbé Vertoi, 1500. l.
M. l'Abbé Bitaud, 1500. l.

L'Abbaye

L'Abbaye du Mont S. Eloy, au Pere la Coussiere, Prieur de ladite Maison, à charge de 11000. l. de Pension. Sçavoir, à

M. le Chevalier de Clermont, 2000. liv.

M. le Chevalier de Tressemanes, 2000. l.

M. le Chevalier de Pezeux, 2000. liv.

M. le Chevalier de Momain, 2000. liv.

L'Université de Douay, 3000. liv.

L'Abbaye de Vigogne, au *Février* 1716.

Pere Bertin, à charge de 7000. livres de Penſion. Sçavoir, à

M. le Chevalier de Velleron, 2000. liv.

M. le Chevalier de S. André, 2000. liv.

M. le Chevalier de Conſans, 2000. liv.

Le Seminaire d'Arras, 1000. liv.

L'Abbaye de S. Baſle, à M. l'Abbé de S. Poin.

L'Abbaye de S. Melaine, à M. l'Abbé de la Roche, Chanoine de Noſtre-Dame.

L'Abbaye de S. Martin de Pontoiſe, à M. l'Abbé de Tezu.

L'Abbaye de Cellefoin à M. l'Abbé de Chavigni de Blo.

L'Abbaye de S. Vincent du Bourg, à M. l'Abbé de Lissagaray.

L'Abbaye de la Chastre, à M. l'Abbé Berthet, Aumônier de Madame.

L'Abbaye de Lure, à M. l'Abbé Monteils.

Le Prieuré le Mont aux Malades, à M. l'Abbé Perot, Instituteur du Roy.

M. de Chivac, Ancien Professeur en Medecine de l'Université de Montpellier, & Premier Medecin de S. A. R.

Monſeigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, fut reçû à l'Academie Royale des Sciences le 29. Janvier.

Le 10. de ce mois, le Roy alla au Palais Royal, & viſita Madame, M. le Duc d'Orleans, & Madame la Ducheſſe d'Orleans.

Le 25. du mois paſſé on celebra dans l'Egliſe Metropolitaine d'Alby, un Service pour le feu Roy, M. l'Abbé Angeard Chanoine, & Theologal de la même Egliſe prononça l'Oraiſon Funebre.

A Ciſteron l'Evêque officia

pontificalement pour le même ſujet.

Le 28. du mois dernier l'Academie Royale de Bordeaux fit celebrer un Service ſolemnel pour le feu Roy, dans la Chapelle du College de Guienne de cette Ville ; la Meſſe y fut chantée par la muſique de l'Academie, & l'Oraiſon Funebre prononcé par le Pere Maria Jeſuite.

Le 12. on fit la même ceremonie dans l'Egliſe de Toul, où M. de l'Anuz Theologal prononça l'Oraiſon Funebre.

De même à Vienne en Dau-

phiné où l'Archevêque officia, & où l'Oraiſon funebre fut prononcée par le Pere Felon Jeſuite.

A Melun le Chapitre Royal de Noſtre Dame, le Pere Monier Carme fit l'Eloge du Roy.

A Iſſoudun en Berry, dans l'Egliſe Collegiale de S. Cyr, le Pere Pintart prononça l'Oraiſon Funebre, comme il avoit fait à Bourges.

Dans l'Egliſe de Noſtre-Dame à Montpellier, l'Archevelque de Narbonne, Preſident des Etats, officia pour le meſme ſujet, & les Eveſques

d'Agde, de Beziers, de Montauban, & d'Alais, firent les absoutes, le Pere Senault Jesuite prononça l'Oraison funebre.

A Toulouse l'Académie des Jeux Floraux fit faire un Service solemnel pour le feu Roy, dans l'Eglise des Carmes, le soir la Compagnie s'assembla extraordinairement à l'Hôtel de Ville dans la Salle de l'Académie, où le sieur Mariotte l'un des Académiciens, prononça l'Eloge du Roy.

Le 15. de ce mois, le Roy tint sur les Fonds dans la Cha-

pelle des Thuilleries, avec Madame la Ducheſſe de Vantadour, ſa Gouvernante, le fils de M. le Duc de Talard, & petit fils du Maréchal, qui fut baptiſé par le Cardinal de Rohan, Grand Aumoſnier de France & nommé Loüis Charles.

Permettez moy s'il vous plaît, d'interrompre icy la ſuite des Nouvelles, pour répandre un air de gayeté ſur ce Livre, à peu prés à la place où il me paroiſt qu'il doit y en avoir. Auſſi bien ſuis-je dans mon

legerement

Du Breüil de Vignencourt

fin.

Tremblez tremblez Maris jaloux voicy le Carna.val ; La

prude dans ce tems comme la plus co.quette Sous le

mas.que par tout va cher.cher la fleu.rette Et l'Amant malheu.

.reux se Sauve Sur le bal. Tremblez, Par un ha.bit pa.

.reil la plus Sage est Sé.duitte, la co.quette à chan.ger d'elle

même S'in.uitte, tout ce deguisement en un mot est fatal, Tremblez

bon quart d'heure, je ſouhaite que vous ſoyez dans le vôtre.

CHANSON.

Tremblez Maris jaloux voici le Carnaval,
La Prude dans ce tems, comme la plus Coquette,
Sous le Maſque partout va chercher la fleurette;
Et l'Amant malheureux ſe ſauve ſur le Bal.

Tremblez Maris jaloux voicy le Carnaval.
Par un habit pareil la plus ſage

est séduite ;

La Coquette à changer d'elle-
même s'invite :
Tout ce déguisement en un mot
est fatal.
Tremblez Maris jaloux voicy
le Carnaval.

Cette Chanson n'est faite que pour ces foibles époux à qui la moindre bagatelle met la puce à l'oreille, & non pour ces braves maris qui dans les avantures les plus charoüilleuses, sçavent prendre leur parti en grands Capitaines. Celui par exemple dont je vais vous con-

ter une nouvelle galante, eſt ſans contredit, un des plus courageux époux du monde.

NOUVELLE.

Le valeureux Damis pria il y a quelques jours, ſa chere moitié de le laiſſer aller au bal de l'Opera. Elle ſe fit arracher cette permiſſion, & conſentit enfin aprés bien des inſtances à lui accorder cette grace. Il s'équipe en ſa preſence de tout l'attirail du bal, pendant que de ſon côté elle ſe met dans ſon lit, la maſcarade achevée,

il embraſſe ſon épouſe, monte en carroſſe & va droit à l'Opera. Il renvoye ſes gens, il entre par une porte, il ſort par l'autre, il ſe jette dans une chaiſe à porteurs & ſe fait mener chez ſa Maîtreſſe, qui le vange à outrance de l'importune tendreſſe de la femme; les bonnes gens *ſe gauſſent* à bon eſcient de la credulité de la belle endormie, & ſon mary ſur tout n'a garde de ſe méfier qu'elle prend une revanche complete du tour qu'on luy jouë. Il a demandé la permiſſion d'aller au Bal, il la ob-

tenuë ; mais on ne luy a pas demandé la même permiſſion pour ce qu'on va lire ; il n'a qu'à peine eu le tems d'arriver au bas du degré, que ſa chere Epouſe députe une adroite Confidente chez un preux & gentil Cavalier de ſes voiſins & ſon amy. A la premiere ſemonce le Galand répond, deſcend, ſuit la donzelle, & gagne avec elle le logis de la Dame. Les beaux propos ne ſont pas en pareille occaſion le langage des Amants, auſſi furent ils alors ſupprimez de part & d'autre, pour paſſer,

comme de raiſon, à l'article le plus eſſentiel de cette Hiſtoire; mais tant fut procedé à la ſatisfaction des parties, & cette nuit parut ſi longue à l'oiſive Confidente de cette intrigue, qu'elle s'endormit à contretems, & les bonnes gens auſſi. Sur ces entrefaites le mary revint du Bal, il monta à l'Appartement de ſa femme, qui malheureuſement n'avoit pas encore eû la précaution de ſe ſéparer au moins de lit, comme l'eſt la plûpart des Dames de Paris. La crainte d'interrompre le ſommeil de ſa chere

Epouſe avoit reglé ſa marche & ſes actions ſur un ton ſi bas, qu'il penetra ſans lumiere, juſqu'à la ruelle du lit, ſans avoir eſté ni veu, ni entendu de perſonne. Il ſe deshabilla avec la même conſideration, & ſe mit enfin entre deux draps. Il ſe plaça même heureuſement du bon coſté, & il y a lieu de croire qu'il alloit s'endormir comme il s'étoit couché, ſi l'imprudence de ſa femme n'avoit gâté tout le merite de cette avanture. Le mouvement qu'il fit en ſe couchant la reveilla, & la ſote cria. Qu'eſt-ce donc,

dit il, Madame, & qu'avez-vous à crier ſi fort ? ah ! reprit-elle, en ſe jettant à bas du lit, ſauvez-vous, ſauvez moy, Monſieur, nous ſommes perdus ! le Mary reconnut alors le motif de cette incartade, il ſe leva & la femme de chambre vint au ſecours de ces gens effrayez. Parbleu, dit-il, en les regardant affectueuſement tous trois, voila bien du bruit pour une bagatelle ! Il vient de m'arriver tout à l'heure une avanture pareille à la vôtre, & le mary d'une jolie femme avec qui j'ay paſſé la nuit, pendant

dant qu'il estoit au Bal, m'a surpris avec elle. Il n'a esté ni fou, ni étourdi, il m'a laissé tranquillement m'habiller, il m'a seulement recommandé le secret, & m'a congedié de la meilleure grace du monde. A son exemple habillez-vous, Monsieur, ne publiez point cette avanture; recouchez-vous, Madame, & le Ciel nous garde d'un plus grand malheur?

Le Galant sortit ainsi charmé de la moderation de l'Epoux de sa Maistresse, tout le monde fut content, & rien

n'eſt, à ce qu'on prétend, plus uny que ce menage à Paris.

Je ferois de belles reflexions ſur cette Hiſtoire, ſi je n'aimois mieux charger ce Volume d'évenements, que vous ennuyer d'une morale qui n'a pas le don de me plaire.

La galanterie fournit le plus beau champ du monde pour amuſer les Lecteurs, & le Bal ſemble s'intereſſer particulierement luy même à leur amuſement, par la multitude d'avantures qu'il leur prepare. J'en ay une entre autres qui m'a paru aſſez ſinguliere, pour

meriter l'attention de ceux qui voudront la lire.

Qu'on ſe tourne d'un ou d'autre coſté au Bal, il y a toûjours & partout des gens qui cherchent noiſe, & des Maſques qui ne demandent pas mieux que d'agacer les autres, ou d'eſtre agacez eux-mêmes. Les timides ou les imbecilles s'y ennuyent à la mort. Les uns n'ont pas le courage de tenter une avanture, les autres n'ont pas l'eſprit de la ſoûtenir.

Avant que d'entrer plus avant en matiere, il eſt à propos que je donne à ceux qui

n'ont pas rôti le balet dans ces assemblées, quelques petites leçons pour les aider à s'y tirer d'affaire.

Primo. Il faut qu'un Masque quelqu'il soit, ait de l'audace, & même de l'effronterie.

Secundo. Qu'il sçache au moins une demie douzaine de phrases impertinentes pour les debiter à tort & à travers: ces phrases doivent estre, par exemple, de l'espece de celles-cy Supposé au préalable, qu'il ait le son de la voix ajusté à l'usage du Bal, sans quoy il n'est, & ne sera jamais qu'un

ſot. Cet avantage conſiſte à prendre un ton de fauſſaire, & à glapir dans les oreilles du Maſque qu'on attaque : ſur ce principe, il luy dira, *bonjour Beau, ou Belle Maſque ;* la difference du ſexe fait peut-eſtre celle du début. L'un eſt cependant plus en uſage que l'autre. Il luy dira, *b jour Beau Maſque, je te felicite du ſuccés de cette partie, j'ay vû l'heure que le jaloux ne conſentiroit jamais à te laiſſer venir icy ; mais grace à ton eſprit & à la complaiſance qu'il a pour la perſonne que tu ſçais bien, tu es ve-*

nuë à bout de ſa mauvaiſe humeur. Tu te trompes Maſque, reprend l'autre, *tu ne me connois pas, je ne te connois pas non plus, & ſi perſonne n'a plus d'envie de te connoiſtre que moy, tu peux vivre juſqu'à la fin de tes jours, parfaitement ignoré de tout le genre humain. Vous eſtes bien fine*, luy dit l'autre à l'inſtant, *& vous croyez me donner le change par cette affectation à vouloir vous maſquer encore plus que vous ne l'êtes ; à la bonne heure ſi vous ne me reconnoiſſez pas, pour moy je ſçay bien à qui je parle, je connois voſtre dégui-*

*sement, vous êtes une telle, & nous avons * aujourd'huy fait le bien & le mal ensemble. Vostre Amant n'est pas loin; c'est un animal qui vous obsede sans cesse; mais le Chevalier de ***. va bientôt vous delivrer de ses importunitez. Courage, vous ne débutez pas mal dans le monde, & pour une jeune personne qui n'a pas encore vingt ans, vous avez le goût aussi formé, & aussi gourmand, que si vous en aviez trente. Avoüez maintenant que je scay quelque chose de vos af-*

* Ils ont le même jour entendu le même Sermon.

faires ; adieu beau Masque. Hé non Masque ne me quittez pas, dit la personne à qui on en a tant appris, *vous me jettez dans une inquietude mortelle, je veux absolument sçavoir qui vous estes. Adieu*, vous dis-je, *beau Masque*, reprend brusquement l'autre, *quand le Marquis de N** ne sera plus sur les rangs pour prétendre à la conqueste de vostre cœur, & lorsque vous ne prendrez plus les conseils de cette vieille coquette qui trompe, vous, vostre mary, & vos Amants, je pourray alors avoir l'indulgence de vous decla-

rer

rer qui je ſuis. Le Maſque s'éclypſe à l'inſtant & va dans un coin obſcur changer de décoration.

Tertio. On le prend ſur un autre ton pour faire une declaration d'amour à une perſonne qu'on ne connoît pas. Sa taille eſt admirable, ſes yeux brillants & bien fendus lancent des traits de flâmes, ſon teint efface le Lys & la Roſe, le tour de ſon viſage eſt adorable, elle a de l'eſprit comme un diable, & ſa gorge eſt divine. Au ſurplus permis aux Acteurs d'ajoûter à ces belles penſées,

plusieurs douzaines de sotises à bout portant, dont je croy que tout le monde sçait la routine aussi-bien que moy.

Si cette petite leçon ne suffit pas pour vostre instruction, beaux Masques, ce ne sera pas ma faute, si vous vous ennuyez au Bal. Cependant pour contribuer encore de tout mon pouvoir à déboucher l'épaisseur de vostre imaginative, lisez avec attention, si vous pouvez l'Avanture de Bal que je vais vous conter. Les trois quarts & demi & demi quart de mes Lecteurs qui ont de l'es-

prit, & j'en réponds, riront de ce Prélude aux dépens de ceux à qui il appartient.

AVANTURE.

Le Heros de cette Hiſtoire fut trouver il y a quelques jours un de ſes Amis, à qui il fit part de cette nouvelle, cet Amy la conta à un autre, cet autre à d'autres encore, & enfin par bricole elle eſt venuë juſqu'à moy, & je vous la rends telle à peu prés qu'on me l'a contée; s'il n'y a ni verité ni vray-ſemblance, je

m'en lave les mains, ce ſera la faute de ceux qui l'ont inventée. Cependant je vous diray par parentheſe, qu'elle eſt embellie de noms & de circonſtances qui luy donnent des qualitez que la Fable n'a pas. Si j'avois pris la liberté d'y mettre des faits de ma façon, je luy aurois donné une autre face. Que cela ſoit dit en paſſant pour l'apologie de la verité de cette Hiſtoire, & retournons à ſon Heros que nous venons de laiſſer çhez ſon Amy, preſt à luy faire la confidence des choſes merveilleu-

ſes que vous allez lire.

Je ſortis, dit-il, il y a huit jours à minuit de chez moy, pour me rendre au Bal de l'Opera. J'étois ſeul, aſſez mélancolique, & non ſans raiſon. Enfin maſqué ſous un ample domino, j'entray dans la ſalle du Bal, où je trouvay une nombreuſe & brillante Aſſemblée. J'y fis pluſieurs tours ſans parler à perſonne ; ennuyé à la fin, & trés-las de toutes ces allées & venuës, je fus me camper dans une loge, où je trouvay une place commode pour dormir à mon aiſe, ſi le

cœur m'en disoit ; je méditois déja serieusement cette partie lorsque je me reconnus à côté d'une femme, qui malgré son extrême attention à se cacher, me parut jeune & de bon aloy. Le reste des Masques qui étoient dans la loge, gardoit aussi bien que moy un profond silence, & personne ne s'avisoit de se détacher du parterre pour venir nous conter fleurette.

Piqué de me voir dans une compagnie si desœuvrée, j'essayay de lier conversation avec le Masque qui étoit à

côté de moy. Il ſeroit inutile & meſſéant même, luy dis-je, de vous offrir des rafraîchiſſemens : vous ne m'avez pas l'air aſſez échauffé, beau Maſque, pour en avoir beſoin ; & vous obſervez icy un ſilence auſſi religieux que ſi vous étiez dans un dortoir de Nones. Je ne ſçay pas trop bien où je ſuis, me répondit-elle, tout ce que je voy dans cette ſalle me réjoüit, m'ébloüit, métonne, cette confuſion me plaît ; mais l'œil n'y peut ſuivre perſonne, & j'ay de puiſſantes raiſons pour enrager de cette incon-

venient Ah ! je vous entends, luy dis-je, vous faites apparemment icy le Critique, ou l'Astrologue. Ouï, reprit-elle avec vivacité, & je suis bien trompée si les mouvemens que se donne vostre femme dans ce parterre, ne m'apprennent pas le point le plus certain de vostre horoscope. Il y a prés de trois ans que vous l'avez épousée, elle a de la naissance, elle est jeune & jolie, vous faites le petit Maistre, vous en contez aux belles, elle de son côté, est aujourd'huy femme à bonnes fortunes; mais elle en

a plus que vous, mon bon amy, mais elle en a plus que vous. Ma femme, luy dis-je, Masque, vous vous trompez, je ne suis pas marié. Vous mentez, reprit-elle brusquement, vous estes le Marquis de ** & vous estes homme d'épée, de robe & de Finance; mais je ne sçay pourquoy vous vous estes avisé de m'attaquer de conversation. Je ne pensois pas seulement que vous fussiez au monde, lorsque vous avez pris la peine de venir m'arracher les veritez que je viens de vous dire. Il vous a plû de

faire le ſpectateur habile, & à moy de vous contempler, je vous ay reconnu, maintenant reconnoiſſez moy, ſi vous pouvez. Mais j'ay autre choſe à faire icy que de continuer cette converſation, & le temps que je perds à vous entretenir, me derobe peut eſtre une découverte dont le ſuccés m'intereſſe bien plus que vôtre embarras ne me divertit. Aprés ce que je viens d'entendre, luy répondis je, il faudroit que je n'euſſe pas le ſens commun, pour me reſoudre à vous quitter ſans vous connoiſtre. J'ay

mauvaiſe opinion, me dit-elle, des ſoins que vous prendrez pour y réüſſir. Ne vous donnez, croyez moy, aucun mouvement là deſſus, & ſongez ſeulement pour vôtre propre interêt à empêcher que vôtre femme ne ſorte d'icy avec ce domino bleu qui luy donne la main. Les bonnes gens gagnent le chemin de la porte, il n'eſt pas encore trois heures, & ils pourroient bien rentrer avant ſix. A la verité vous n'en ſeriez ni plus mal, ni mieux à voſtre aiſe; mais profitez de l'avis ſi vous voulez.

A ce recit qui n'étoit que trop vray, *les cornes me montoient visiblement à la tête.* Je ne sçavois que dire, ny quel parti prendre, & j'ignore encore ce que je serois devenu, si mon Masque ne m'eût aidé à cacher aux yeux de cet Argus le desordre de ma contenance.

Allez neanmoins, me dit-elle, où plus d'une raison vous appelle. J'ay pitié du trouble où je vous voy. Faites ce que vous avez à faire, & soyez sûr de me retrouver ici.

Ces paroles me rassurerent, je sortis de cette loge, je fus

bruſquement me placer entre ma femme & ſon amant, je la pris par la main dont elle s'appuyoit ſur luy, je l'entrainay dans un coin de la ſalle, & preſt à lui dire toutes les duretez que le dépit & la honte me mettoient à la bouche, je jettay les yeux ſur la loge ou j'avois laiſſé l'inconnuë qui m'avoit ſi cruellement inſtruit, mais ne la revoyant plus, je quittay ma femme avec autant de precipitation que j'avois marqué d'empreſſement pour l'arracher des mains de ſon guide. Je fendis la preſſe, & je

me hâtay autant qu'il fut en mon pouvoir de reconnoiſtre toutes les avenuës d'un lieu où je venois d'apprendre des choſes ſi extraordinaires ; mais le reſultat de tous les ſoins que je me donnay le reſte de cette nuit, fut que je perdis de vûë mon maſque, mon épouſe & ſon amant. Enragé du mauvais ſuccés de toute cette avanture, je me jettay dans une chaiſe & me fis porter chez moy. Mon laquais en entrant me donna un billet qu'on venoit de le charger de me rendre. Je le lûs ſur l'eſcalier. En voicy les termes.

Vous avez esté cette nuit au Bal avec de grands dessseins qui n'ont abouti à rien, en deux heures, vous vous y estes mépris plusieurs fois, une inquiétude effroyable a suivi ces mépriſes. Estes-vous un homme à donner dans tous les panneaux qu'on voudra vous tendre ? est-ce bestise ? est-ce ignorance ? essayez du moins d'être plus heureux Lundy.

Il ne me manquoit que ce billet pour achever de me tourner la cervelle. Cependant j'allay à l'appartement de mon épouſe, je la trouvay dans ſon lit enſevelie dans un pro-

fond ſommeil. Sa femme de chambre, ſes gens couchez à leur ordinaire: j'éveillay tout le monde, je fis un vacarme épouvantable. Je demanday à ma femme à quelle heure elle étoit rentrée, elle me répondit froidement qu'elle ne ſçavoit ce que je lui voulois dire, & qu'elle n'étoit pas ſortie. Tous mes domeſtiques jurerent qu'elle s'eſtoit couchée un moment aprés m'avoir vû partir pour le bal, ils ajoûterent même qu'elle leur avoit donné dans ſon lit des ordres pour le lendemain matin. Enfin rien

de

de ce qu'on me dit chez moy ne s'accordoit avec ce que je croyois qu'on m'avoit démontré à l'Opera. La seule chose sur tout que je ne pouvois pas comprendre, c'étoit la docilité de ce masque qui avoit souffert tranquillement que je luy arrachasse la main de ma femme. La raison venant à la fin au secours de mes emportemens, j'essayay de me persuader que tout ce que j'avois vû & entendu n'estoit qu'un tour de bal que quelque personne qui me connoissoit particulierement avoit essayé de me joüer ; mais

les discours que m'avoit tenus ce maudit lutin que j'avois été imprudemment agacer, & qui m'avoit reconnu sans estre aidé d'aucun signal, démontoient mon raisonnement. Je me couchay en un mot au milieu de tous ces embarras; mais je commençois à peine à m'endormir que le demon qui me talonnoit me fit rendre un second billet par un inconnu qui dit à un de mes gens qu'il estoit pour moy d'une consequence extrême de le lire à l'heure même, & qui s'enfuit avec tant d'adresse & de dili-

gence pendant le temps qu'on mit à me l'apporter, qu'il me fut impossible de le faire suivre. Voicy le contenu de cet important billet.

Vous êtes sans doute à present de si mauvaise humeur, & vôtre esprit est si rempli d'incertitude, que tout ce que vous voyez & entendez ne sert qu'à augmenter l'embarras où vous estes; mais croyez-moy, dépiquez vous Lundy en vous retrouvant au Bal, vous y verrez le Masque qui vous a désolé cette nuit prest à vous rendre le calme que vous avez perdu.

Ce billet fit un effet bizarre

ſur mon eſprit, & comme ſi j'en avois deu attendre d'autres, malgré l'extrême beſoin que j'avois de repos, j'ordonnay à mes gens de me faire parler à tous ceux qui viendroient me demander. Cet ordre ridicule fut ſuivi à la lettre, & je fus ſi bien interrompu de de quart d'heure en quart d'heure par la foule des importuns à qui ma porte fut ouverte, que je ne pûs fermer l'œil; mais l'eſperance de retrouver mon maſque le lendemain, qui étoit le Lundy en queſtion, me conſola de tous ces incon-

venients. Enfin l'heure du Bal arriva. Je fus des premiers à m'y rendre ſous un déguiſement qui ne put pas me cacher long temps aux yeux de la perſonne à qui j'avois affaire; mais je fus encore la dupe de cette précaution, & la facilité qu'on eût à me reconnoiſtre, m'expoſa à me faire chagriner, harceler pendant deux héures par tous les maſques qui me reconnurent. En un mot ne ſçachant plus comment m'y prendre pour me ſauver de ce débordement d'importunitez, j'eus recours à la loge où j'a-

vois eû deux jours auparavant, un entretien si bizarre, je m'y campay à côté d'un petit vieillard si bien déguisé, qu'il n'y avoit rien dans le bal de si indéchifrable que ce masque. Le Ciel, me dit-il, en tremblottant, vous gard de tout malencontre, beau Marquis; & qu'il vous preserve d'avoir aujourd'huy comme avant hier un ennemi redoutable à vos trousses. Ah pour le coup, je vous tiens, lui répondis-je, cher masque, & vous ne m'échaperez pas cette fois comme vous avez fait l'autre. J'ay, re-

prit-il, dans les rides qui paroiſſent ſur mon front, & dans le nombre des ans qui commencent à glacer mes veines, un ſaufconduit qui me met à couvert de toutes vos pourſuites : & tout ce qui pourroit vous en revenir de vos démarches, ne ſeroit que la honte d'avoir ſi mal employé voſtre temps. Croyez-moy retournez là bas. Il s'y paſſe des choſes dignes de voſtre curioſité, & ce petit peloton où vous ne voyez que trois maſques, s'entretient maintenant d'affaires tres ſerieuſes. En voilà deux

autres qui ſe diſent des doucurs en termes de politique, parce qu'ils ne parlent pas d'autre langage peut eſtre, & qui s'étrangleroient s'ils ſe reconnoiſſoient. Pour celuy que vous voyez avec ce domino feüille-morte, gagner la porte avec tant d'efforts, c'eſt qu'il enrage d'avoir donné trop à mordre au Maſque qui le ſuit Je ne vous fais faire ces petites obſervations que parce que j'ay la demangeaiſon des vieilles gens, qui ſeroient au deſeſpoir de ne pas dire tout ce qu'elles ſçavent, pour faire

preuve

preuve de penetration avec tout ce qui s'offre à leurs yeux ; mais voſtre diſcretion m'eſt connuë, & vous ferez un bon uſage de cette confidence. Non, luy dis-je, je ne deſcendray pas là bas, je n'y ai nulle affaire, & rien ne m'intereſſe au monde comme le plaiſir de m'entretenir avec vous. Vous m'avez la derniere fois precipité dans un abiſme d'inquietudes, vous m'avez expoſé à de tres fâcheuſes avantures, & ſi ce n'eût été la crainte de vous perdre, je ne ſçay comment je ſerois ſorti de tous les

embarras où vous m'aviez engagé. En êtes vous quitte à present, me dit mon Vieillard. Oüi, luy répondis je, du moins j'espere de l'être bientôt, maintenant que je suis avec vous. Que vous estes simple, reprit-il, de chercher à vous tourmenter sur nouveaux frais, vous n'êtes pas plûtôt sorti d'un piege, que vous redonnez dans un autre; & si vous sçaviez quelle espece de Masque je suis, vous cesseriez bientôt d'estre aussi curieux que vous l'estes. Vous avez, luy dis-je, beau faire, soyez un

homme, une femme, un Démon, un Ange, il faut absolument que je vous connoisse; à cela ne tienne, reprit ce méchant vieillard, puisqu'il ne faut que cela pour vous satisfaire, rendons nous confidence pour confidence, dites-moi pourquoy vous vous donnez tous les jours tant de soins inutiles pour la Maîtresse de ce Duc qui ne vous aime assurément pas, & pourquoy vous voyez d'un œil si complaisant les assiduitez du Chevalier de ** auprés de vostre femme; aprés cela si vous me payez de

quelque bonne raiſon, je ne differeray pas davantage à vous declarer qui je ſuis. Vous mè parlez ici, lui dis-je, des deux choſes du monde qui m'intereſſent le plus; mais j'apprehende que ma réponſe ſur les queſtions que vous venez de me propoſer, ne me jette dans un détail trop ſerieux, & que cette converſation ne vous dérobe tout le plaiſir que vous vous promettiez ici. Raſſeurez vous ſur ce qui me regarde, me dit le Maſque, & toute la grace que je vous demande, c'eſt de n'eſtre avec moy ni ti-

mide, ni menteur. Vous mettez, à ce que je voy, luy répondis-je, condition ſur condition; mais puiſqu'il en faut paſſer par ce qui vous plaiſt, écoûtez moy.

Il y a trois ans que je ſuis marié, comme vous me l'avez fort bien reproché avantlier; j'ay épouſé par intereſt, ma femme, ſans la connoiſtre; j'ay vêcu avec elle ſans amour, & lorſque j'ay fait le delicat ou le jaloux ſur ſes petites affaires, ce n'a eſté que dans la crainte du ſcandale, & que parce que j'ay cru ſotement que le mon-

de ne respecteroit pas mon silence ; mais j'ay été la dupe de mon intention, & je n'ay paru jaloux de ma femme qu'à ceux qui n'ont jamais eu l'occasion, ni la volonté de parler d'elle. J'étois avant de l'épouser amoureux de la belle Mademoiselle de S*** je l'ay vû avec douleur tomber entre les mains du Comte de M** qui n'a certainement jamais passé pour un trop honneste homme. Le Duc de.... s'est mis ensuite sur les rangs, & aussitost qu'il s'est montré, toute la tendresse de la belle a paru

estre la recompense de sa premiere démarche. Le Chevalier que vous venez de me nommer, & que vous me dites estre si bien avec ma femme, voulut, à son tour, tenter de luy plaire ; mais soit qu'il trouva trop d'obstacles à surmonter, soit qu'il n'eût pas assez d'amour, il en agit au bout d'un mois avec elle, en homme rebuté de ses soins. J'ai moi même favorisé sa retraite, & j'ay mieux aimé, je vous l'avouë, le voir maistre du cœur de mon Epouse, que l'Amant de ma Maistresse. Enfin de

tous les hommes que j'avois vû soupirer pour elle, nul ne m'avoit paru plus redourable que luy. Ne vous étonnez donc pas, si n'ayant pû me défaire du cruel attachement que j'ay pour Mademoiselle de S*** j'ay tout sacrifié pour éloigner d'elle le rival que je craignois & que j'estimois davantage. Et voila justement ce qui fait tout vostre crime à mon égard, reprit mon Masque, vous venez de me faire le plus étrange aveu du monde, & je serois peut estre capable d'un retour de bonté pour vous, si je ne

vous regardois pas aprés cette declaration, comme l'Auteur de tous mes malheurs. Je joüirois à preſent de toute la tendreſſe d'un homme qui m'eſt plus cher que ma vie, je poſſederois ſeule en un mot le cœur du Chevalier, ſi vous n'aviez pas vous-même, cruel que vous eſtes, conduit mon Amant juſques dans les bras de voſtre femme. Je fus auſſi épouvanté de cette réponſe, que ſi la foudre fut tombée à mes pieds. Cependant un moment aprés avoir reconnu cet impitoyable Maſque, je luy

dis tout ce que l'amour & le deſeſpoir me mirent de plus touchant à la bouche, mais inflexible à mes prieres, elle finit noſtre entretien par ces dernieres paroles. Je vous ay ſuffiſamment inquieté dans ces deux bals, où je vous ay fait un détail raiſonnable de vos affaires & des miennes. Je ſuis contente de tous les reſſorts que j'ay fait joüer pour vous chagriner ; mais je perdrois tout le merite de mon ſtratagême, ſi je ne vous deffendois pas abſolument de me revoir jamais, ſans le Chevalier, & ſi

vous ne prenez pas doresnavant toutes les mesures qui vous conviennent pour luy interdire honnêtement l'entrée de vostre maison. Voila à quel prix vous pouvez encore prétendre à mon amitié. Adieu Je fis de vains efforts pour la retenir, elle me quitta brusquement & me laissa le loisir de faire à mon aise les plus sotes reflexions du monde sur elle, sur ses Amants, sur ma femme & sur moy.

Voilà enfin où j'en suis, mon cher ami, aidez moy de vos conseils, & déterminez moy

ſur le parti que je dois prendre dans une pareille conjoncture. C'eſt le plus grand ſervice que vous puiſſiez rendre à l'homme du monde qui vous aime le mieux.

Alors ſon ami luy conſeilla, d'éloigner le Chevalier, d'oublier ſa Maîtreſſe, & d'eſſayer de bien vivre avec ſa femme; mais il ne ſuit ni l'un ni l'autre de ces conſeils qu'il pouvoit s'épargner la peine de luy demander avec tant d'inſtance: & je pouvois peut eſtre auſſi raiſonnablement m'épargner celle de vous faire un ſi fidele

recit d'une pareille histoire ; mais que voulez-vous Mercure est un babillard, & tant qu'il aura des avantures de cette espece à vous conter, on lui couperoit p'ûtost la langue, que de l'obliger à se taire.

Pendant que nous sommes sur le chapitre du bal, en voicy encore des nouvelles, aussi-bien ne sera-t-il plus tems d'en parler aprés l'ami carême.

Le bruit court qu'une nuit, dont je ne sçay pas la date, un masque tres *accort*, des plus spirituels, & des mieux instruits des affaires du monde, tomba

par hazard entre les mains d'un Masque de certaine consideration, qui l'interrogea avec tant de presence d'esprit & de vivacité, qu'il lui fit dire presque tout ce qu'il avoit dans l'ame. On ajoûte qu'aprés plusieurs découvertes importantes le Masque charmé de l'esprit & du bon raisonnement de celui qui venoit de l'entretenir, fit plusieurs efforts obligeants, pour l'engager à se faire connoistre, que ce Masque résista avec une opiniâtreté invincible aux choses gratieuses que lui disoit le Masque curieux, &

qu'enfin aprés plusieurs plaintes genereuses d'une pareille obstination à se cacher, il avoit consenti malgré luy à le laisser aller; mais qu'au même temps il avoit dépêché deux autres Masques, avec priere de l'éclairer de si prés, qu'il lui fut (autant que cela dépendroit de leurs soins & de leur vigilance) impossible d'échaper à leurs yeux. Le Masque examiné sentant bien par la qualité des choses qu'il avoit dites, & qu'entrant dans le bal, il avoit sans doute à dire, qu'on ne manqueroit pas de le

ſuivre, & de le reconnoiſtre, s'il n'y mettroit bon ordre, avoit pris de juſtes meſures contre la rigueur de cette obligeante recherche. Ainſi en ſortant de l'Opera à la pointe du jour, il enfila à pied la ruë S. Honoré il alla juſqu'auprés de S. Roch, où il trouva deux bons chevaux avec un Valet qui l'attendoit. Il ſe ſaiſit à l'inſtant de celuy qui luy étoit deſtiné; il ſouhaita le bon jour à ſes Argus.

Et d'un ſaut ſur la ſelle, il marqua ſon départ.

Je ne ſçay ſi la lecture de

ces

ces petites avantures vous en-
nuye ; pour moy je ſçay bien
que je ne m'ennuye pas en-
core de vous les écrire, & je
conclus de-là, qu'ayant de gré,
beaucoup plus de peine que
vous n'avez de patience, je ſuis
en droit de vous en conter en-
core.

Paris eſt la Ville du monde
la plus commode pour toute
ſorte d'eſpece de gens. L'hom-
me d'honneur, celui qui n'en
a pas, l'Amant perfide, le Ma-
ry trompé, la Prude, la Co-
quette, les ſots raiſonneurs,
les fades Comediens & les

mauvais Auteurs, y ſont tous les jours relevez par gens qui leur reſſemblent, ou qui les imitent de ſi prés, que les nouveaux venus ſur la Scene, y font le lendemain oublier ceux qui la veille étoient ſur les rangs. En un mot dans cette grande Ville, toûjours *un clou chaſſe l'autre* Il n'y eſt, par exemple, preſque plus parlé des Avantures que vous venez de lire, quoy qu'elles ſoient toutes fraîches; celle que je vais vous conter y fait encore du bruit. La voicy.

Un Etranger maſqué, pour

le moins comme le beau Berger *Celadon*, s'aviſe une certaine nuit, aſſez & trop *malencontreuſe* pour luy, d'aller au bal de l'Opera. Il a à peine fait le tour de la ſalle que ſes yeux ſont ébloüis des charmes de la divine *Aſtrée*. Tranſporté de l'éclat de tant d'appas, il ſe jette à ſes pieds, il luy tient dans ſon jargon des diſcours tendres, *qu'oncques* mortel n'accompagnât de pareils ſoupirs dans tout l'Empire de Cythere. Enfin preſque auſſi enyvré d'amour que de vin, il jure à ce charmant objet dont les

beaux yeux l'enflâment, un amour éternel, il se donne à tous les diables, pour luy persuader l'ardeur dont il brûle pour elle; mais la cruelle, bien loin de vouloir l'en croire sur la foy de ses sermens, s'arrache de ses mains, aprés l'avoir inhumainement maltraité, rebuté & culbuté. Alors confus & desesperé de ce barbare procedé, il se releve, & court en chancelant aprés cette fiere & *outrecuidée* beauté. En chemin, un Masque irreprochable & vigoureux l'arrête. Qu'est-ce, dit-il, écumant de cour-

roux, & d'où te vient cette audace, Malque, de m'arrêter. Je ne le fais, luy répond l'autre, que pour vôtre interest, vous persecutez icy un Masque digne d'un traitement plus honnête. Eh que t'importe, répond l'Etranger? je n'ay point là-dessus de conte à te rendre, luy dit l'autre, & tu dois te contenter de la priere que je te fais de laisser ce Masque en repos. Moy! dit-il, avec plus d'emportement encore, *n'offensir point les Dames; moy estre touchours prest à baisir les pieds des Madames; mais moy*

estre bon pour les hommes. A cette plaisante repartie, s'éleve un éclat de rire aux environs, qui acheve de le mettre hors de mesure : il dit aussi tost au Masque qui l'avoit arrêté, qu'il veut avoir raison de cet affront, qu'en un mot il veut se battre avec luy. Vous n'avez vrayment pas tort, luy dit l'autre, & je suis tout prest à vous donner cette petite satisfaction ; mais outre que trop de gens ont vû icy cette avanture, & qu'on ne nous laisseroit pas le champ libre, il est bon de vous dire que je suis

avec des Dames que la bienſéance ne me permet pas de quitter, & que j'ay à preſent de fortes raiſons pour ne pas m'aller battre; mais ſi demain au matin vous en voulez découdre, vous n'avez qu'à dire, je vais écrire mon nom, ma demeure, & l'heure du rendez-vous ſur vos tablettes. Alors l'Etranger en tira de ſa poche une belle paire, qu'il remit entre les mains du Maſque qui luy parloit, & qui ne prevoyant pas qu'une pareille avanture pût avoir aucune ſuite, y mit à tout hazard la

demeure d'un brave homme dont le nom luy étoit connu, & rendant les tablettes à l'Etranger, luy assigna le rendez-vous à huit heures du matin. Icy finit la premiere scene, & les parties s'en allerent.

Le lendemain à l'heure marquée, l'Etranger visite ses tablettes, & se fait guider jusqu'à la porte de l'homme à qui il croit avoir affaire. Il monte à sa chambre, il le trouve dans son lit encore bien endormi. *Comment*, *Monsieur*, luy dit-il, *vous dormez encore ! ne vous souvenez-*

vous pas de la parole que vous m'avez donnée hier au Bal. Ma foy, Monſieur, luy dit l'autre, je ne vous connois pas ſeulement, & je ne vous ay en verité jamais vû. *Mauvaiſe défaite*, reprend l'Etranger, *vous m'avez promis de vous battre contre moy, & vous n'êtes qu'un poltron. Si vous ne ſortez du lit tout à l'heure, je vais vous paſſer mon épée au travers du corps.* Attendez, Monſieur, luy répondit l'homme ſi bien attaqué, vous avez raiſon, je ne m'en ſouvenois pas; & quoyque je n'aye pas mis les pieds

dans le Bal, cela n'empêche pas que je n'aye tres-ſerieuſement affaire avec vous. Attendez donc, s'il vous plaiſt, un moment que je ſois habille, & nous irons enſemble où il vous plaira. Alors il ſe jetta du haut en bas de ſon lit, & au bout d'un moment il deſcendit dans la ruë, en chauſſe & en pourpoint; & l'épée au côté, il ſuivit ſon aggreſſeur.

Non loin de cette maiſon ils trouverent une place où ils dégaînerent en gens que de grands intereſts animoient à ſoûtenir leur bon droit. Le

combat fut vif & sanglant, & aprés plusieurs belles estocades, où les combattants donnerent des preuves d'une adresse & d'une valeur infinie, le malheureux Etranger receut trois coups d'épée dans le corps de la main d'un homme qui ne l'avoit jamais veu, qui ne lui avoit jamais parlé, & qui lui dit enfin, en s'efforçant de luy rendre tous les bons offices qui dépendoient de ses soins; le diable m'emporte, Monsieur, si je vous connois.

Le masque qu'on dit avoir donné, sans nul dessein, occa-

sion à cette avanture, & qui a du costé du merite, de l'esprit & de la valeur personnelle, la réputation d'un homme sans reproche, envoya avertir celui dont il avoit donné l'adresse, de ne porter l'affaire à aucune extrêmité, supposé qu'il prit envie à l'Etranger de lui rendre visite, ce qui ne lui paroissoit pas vray semblable, & en cas de saillie, de suspendre tout jusqu'à ce qu'il eût autrement de ses nouvelles. Mais le victorieux lui fit dire à l'instant pour toute réponse, qu'il recevoit l'avis trop tard,

& que l'affaire étoit faite.

Pour moy je ne donne cette nouvelle que pour un bruit de Ville, qui peut n'avoir aucun fondement de verité, & que je conte seulement sur le rapport du public. Je vous réponds plus hardiment de la verité de celle-ci, j'en serois même caution, s'il en étoit besoin.

La nuit de l'avanture precedente, arriva celle qui suit.

Le portrait de mon Heros, est d'abord la piece la plus necessaire à l'intelligence de cette histoire. M. Verno, jeune homme de cette Ville, à crins

noirs, fils d'un pere qui a fait & qui fait encore bien du bruit dans la robe, peut avoir 25. à 26. ans, sa taille est un peu au dessous de la mediocre, mais bien prise, sa phisionomie est des plus revenantes, ses yeux sont noirs & bien ouverts, sa bouche est belle, vermeille & bien meublée, les couleurs de son visage sont vives & fraiches, & toute sa figure est assez reguliere, joint à cela qu'il a la jambe belle, le bon air du monde, & l'esprit fort orné. M. de Verno, dis je, se trouvant selon sa coûtume,

au bal de l'Opera, ſous un domino de tafetas rayé, qu'une Demoiſelle charmante bien faite & tres aimable lui avoit prêté, & qui depuis, par l'habitude qu'on a cû de le revoir, a eſté ſurnommé *l'Aſne rayé*, aprés avoir galopé la ſalle alla enfin, à l'exemple de tous les Maſques qui vont à ce Bal, ſe placer dans une loge, où aprés quelques civilitez fort cavalieres & tres-uſuées dans ce pays, il attaqua une Dame qui ſe trouva ſous ſa main. La grande experience qu'il a dans ces aſſemblées, luy mit d'abord

un joli compliment à la bouche ; la Dame y répondit en femme d'esprit, & la conversation fut soûtenuë avec tant de vivacité de part & d'autre, qu'ils en vinrent jusqu'à se défier de se demasquer, ce que la Dame ne voulut pas faire la premiere. Cependant elle le pria d'ôter son Masque & luy dit pour le déterminer à avoir cette complaisance, si je vous reconnois, je vous l'avoüeray de bonne foy, & je vous donne ma parole de me démasquer à mon tour. Verno bien assûré que la vûë de sa figure ne l'ex-

poseroit point au malheur de n'estre pas regardé de bon œil, ne se le fit pas dire davantage, il osta son masque, & montra une mine si gracieuse, que la Dame ne pût s'empêcher de luy marquer tout le gré qu'elle se sçavoit de sa curiosité; neanmoins elle luy dit d'un ton de voix mal assûré, qu'elle ne le connoissoit pas. Qu'importe, luy répondit Verno, le malheur que j'ay de n'estre pas connu de vous, n'ôte rien de nos conditions, & vous n'en estes pas moins obligée de vous démasquer, puisque vous m'a-

vez donné voſtre parole de le
faire, dés que je vous en aurois donné l'exemple. Je ne vous refuſeray pas, luy répondit elle, avec toute la douceur imaginable, de ſatisfaire à cet article de noſtre traité; mais que vous en reviendra-t il autre choſe que le malin plaiſir de me priver de l'avantage que me donne le maſque. Vous m'alliez fuïr dés que vous m'aurez vûë, croyez moy, ne ſouhaitez pas de me voir. Non, Madame, luy dit Verno, tous ces détours ſont inutiles. Vous avez ſur voſtre parole contrac-

té avec moy un engagement auquel il faut absolument que vous vous soumettiez, & je ne vous laisseray pas un moment de repos, que vous n'y ayiez satisfait. Hé bien, Monsieur, vous le voulez, il faut vous contenter ; & en ôtant son masque, me reconnoissez vous, ajoûta-t elle. Oüy, Madame, luy dit-il, d'un air d'impatience, je vous reconnois pour la plus charmante & la plus aimable personne du monde, je vous ay vûë cent fois, & j'ay toute ma vie souhaité de vous revoir ; je me

souviens même qu'il y a quelques années, un Dimanche de la Passion, je dansay avec vous dans un Bal aux chandelles, chez un Maistre à danser qui demeuroit alors au troisieme Appartement d'une petite maison dans la rue Dauphine. Madame de ** dont le nom & les appas ont fait depuis beaucoup de fracas à Paris, estoit avec vous ; vous estiez bien belle alors, mais vous l'estes encore mille fois davantage. La Dame convint de cette circonstance, & de quelques autres dont Verno luy rafraichit

la memoire, & enfin ſur ces petits détails, la confiance s'établit ſi bien entre eux, qu'ils ſe promirent de bonne foy de ſe revoir, & ſe tinrent parole. En effet, dés le lendemain matin l'heureux Verno receut un billet dont voicy le contenu.

Je conſens que vous me voyiez aujourd'huy comme je vous l'ay promis hier; mais il faudra que la fille que je vous envoye vous amene ce ſoir à ſix heures chez moy, & je vous deffends de vous faire ſuivre par voſtre Laquais. Si vous pouviez vous imaginer combien j'ay de meſures à garder,

vous me ſçauriez un gré infini de cette démarche. Répondez-moy ſur le dos de ce billet.

Verno mit auſſitoſt la plume à la main, & ſur le dos dudit billet il écrivit ces tendres mots.

Je baiſe, ma belle Reine, avec mille tranſports d'amour les obligeantes & prétieuſes lignes que voſtre main a daigné m'écrire. Je feray tout ce que vous m'ordonnez de faire; mais vous eſtes bien cruelle, en me redemandant ce billet; de me ravir ce cher & unique gage de toute ma tendreſſe.

Le double billet fut rendu

fidellement, la Soubrette re-
vint à l'heure marquée, elle
monta en fiacre avec Verno,
& enfin ils arriverent au logis
de la Dame qui les reçut de la
meilleure grace du monde.

La premiere chose que fit
Verno en entrant dans l'ap-
partement de la Dame, fut
d'en considerer les meubles.
Ils luy parurent d'un gouſt ex-
quis, & ne contribuerent pas
peu à augmenter la bonne opi-
nion qu'il avoit conçuë au bal
de la belle personne dont la
douceur luy faiſoit eſperer en
ſi peu de temps, de ſi grands

avantages, qu'il s'étourdissoit d'avance de l'image de sa felicité

La conversation de cette beauté charmoit ses oreilles, ses graces ébloüissoient ses yeux ; tout cela estoit beau & bon, mais il y avoit dans cette chambre bien autre chose qui servoit à émouvoir sa concupiscence. Deux gros bras d'argent fortement attachez aux deux costez d'un trumeau, sur la cheminée où ils se chauffoient, attiroient de temps en temps toute son attention, un beau diamant au doigt de sa

chere

chere & charmante maistresse, une montre d'or, des tabatieres du même métal, tout cela luy causoit des distractions frequentes, qu'on prenoit heureusement en bonne part. Enfin aprés bien des protestations d'un amour éternel, l'heure de se separer estant venuë, il exigea son entrée franche & libre dans cette maison quand bon luy sembleroit, il l'obtint à condition qu'il seroit toûjours bien sage, il le promit à la mode des Amans, & s'en alla. Le lendemain au matin on luy envoya dire de ne pas

manquer d'y retourner à la même heure qu'il y avoit esté la veille, ce qu'il fit avec plaisir. Souperons-nous aujourd'huy ensemble, Madame, dit-il, en entrant, & aurez-vous la cruauté de me renvoyer sans souper comme vous avez fait hier. Si je soupe icy, je vais congedier mon laquais & luy dire de venir me reprendre à l'heure qu'il vous plaira, sinon, ce n'est pas la peine qu'il s'en aille. Mais, Monsieur, luy dit-elle, je ne suis nullement preparée à cela: Mademoiselle Dupons, appel-

lant ſa Fille de chambre, Monſieur me demande à ſouper, voyez ſi la Cuiſiniere a quelque choſe à nous donner, & dites-luy qu'elle vienne me parler. La Cuiſiniere arriva & répondit qu'il y avoit raiſonnablement dequoy manger. Ainſi Verno reſta & ſon Valet auſſi, grace à la prudence de la Fille de chambre.

Je ne ſçay ce qu'ils dirent & firent en attendant le ſouper, pas même aprés; mais je ſçay bien que vers les deux heures aprés minuit, la Dame trouvant moins de vivacité dans la

conversation de son Amant, jetta les yeux sur une Montre qui estoit attachée à un clou de sa cheminée, & fit remarquer à Verno qu'il estoit déja bien tard, & par consequent temps de s'en aller. Vous faites là une belle observation, luy dit il, Madame, voila à present la plus belle heure du bal, donnons nous-en le plaisir sans sortir d'icy, & commençons par mettre cette Montre en Masque. Aussi tost il la prit & tourna du costé de la muraille, le costé qui marquoit les heures. Alors il s'é-

mancipa jusqu'à prendre de petites ou de grandes libertez dont on ne s'offensa point. Il fut chemin faisant, grondé, caressé, menacé, repoussé doucement, & le jour vint. Dés que la Dame s'en apperçut, elle se fâcha vrayment bien fort. Comment, Monsieur, luy dit-elle, courant à sa Montre, on vous verra sortir de chez moy à sept heures du matin ! que dira tout le voisinage ? Vous voila bien allarmée, Madame, reprit il, je n'ay qu'à en sortir à sept heures du soir ; mais vous avez-là une maudite

Montre que je veux punir des mauvais avis qu'elle vous donne, & de dépit se jettant sur elle, comme s'il eut voulu la briser : Non, ajoûta-t-il, l'image des heures que l'imprudente vous annonce, n'empoisonnera plus ma felicité. Ah, Monsieur, luy dit cette Belle effrayée de son emportement, je consens à ne la revoir de ma vie, mais épargnez-la ! ne la brisez pas, & dérobez-la plutost pour jamais à mes yeux. Non, Madame, non, reprit-il, vous ne la reverrez plus : mais aprés tout,

eſt ce à ſes caprices à decider de mon ſort, & parce qu'elle vous a annoncé qu'il eſtoit ſept heures, quoy qu'il n'y ait au gré de mon cœur qu'un inſtant que je ſuis avec vous, me condamnerez-vous ſur ſa dépoſition ? Non, mon cher, luy dit la Dame, auſſi bien ne puis-je me reſoudre à vous mettre à l'heure qu'il eſt hors de ma maiſon.

La montre étoit déja à bon compte dans la poche de Verno ; mais les bras d'argent luy tenoient furieuſement au cœur, & il avoit dans ſa

chambre un cheif trumeau au-
quel par le ſecours de ces bras,
il ſouhaitoit de prêter main
forte ; il dit là-deſſus les choſes
du monde les plus éloquen-
tes Il dormit enſuite, il s'é-
veilla, reparla d'amour, dina
& *reſoupira* pour leſdits bras
avec tant de ſuccés, que ſon
valet fut chargé du ſoin d'en
aller renforcer ſon trumeau.
Dix mille proteſtations d'une
fidelité éternelle firent les hon-
neurs de ſon remerciement ;
mais il n'avoit ny diamant ny
tabatiere, & la conqueſte de
ces choſes étoit reſervée pour
le

le jour au quel sa Dame devoit aller voir l'effet que ses bras faisoient sur sa cheminée. Ce qui fut executé dans l'ordre suivant.

Il y a cinq jours qu'en un parfait négligé elle se rendit sur les onze heures du matin au logis de son amant, qui la reçût avec justice comme la Reine des Amours; elle dîna chez luy, où il eut avec elle des procedez si obligeants, qu'elle luy auroit donné jusqu'à sa chemise. Oh! pour cela il faut avoüer que cette Dame n'a pas le vice des autres, qui sont

de vrayes ſang ſuës; rien n'eſt ſi genereux qu'elle, elle a depuis ſon avanture du bal, nippé & nippe encore de toutes pieces ſon heureux amant, il eſt jeune, aimable & tendre; elle eſt riche, belle & amoureuſe à la rage. Que de charmes! que de plaiſirs! & quel bonheur pour ce couple amoureux, pourvû que cela dure!

J'ay appris tant d'autres avantures ſingulieres qui ont pris naiſſance aux bals de l'Opera qu'il faudroit faire un recuëil particulier pour les conter. Ce qui me reſte à vous

e à ce ſujet ; c'eſt qu'il n'y a
rſonne qui ait eſté à ces bals,
i ne loüe Meſſieurs de Chau-
at & Ducheſne Syndics de
Opera, ſur les commoditez,
s agrémens & le bon ordre
cet établiſſement. Les ſoins
les attentions qu'ils pren-
ent pour leurs ſpectacles,
ur attirent generalement les
êmes loüanges. Ils ont remis
epuis cinq ſemaines ſur leur
'heatre la Tragedie d'Alceſte.
'eſt un Opera de M. de Lully,
ont tout le monde admire &
dmirera toûjours la beauté.
y arriva un Jeudy 20. de ce

mois, un évenement des plus extraordinaires.

A l'endroit de cet Opera, où un Acteur chante, *toſt ou tard il faut paſſer dans ma Barque*, un Machiniſte ſe laiſſa tomber du haut d'un pont au-deſſus des décorations, ſur l'une des planches qui ſervent à former les flots ſur leſquels eſt la Barque à Caron. Ses reins & ſa tête eſſuyerent le choc, avec tant de violence qu'une planche en fut briſée, & ſon crâne entammé, on l'emporta à l'inſtant & on le ſaigna: on le mit enſuite dans une chaiſe à por-

teurs ; mais tous les malheurs de cette journée n'étoient pas finis pour luy : à peine ſes porteurs furent au tournant du cul de ſac de l'Opera, que la chaiſe dans laquelle il étoit, ſe défonça entierement ; & le pauvre homme ſe trouva ſubitement, & par une ſeconde chûte, aſſis ſur le pavé : on le remit dans une autre chaiſe qui à la fin le porta chez luy. Voilà ce qu'il y a de plus commun dans cette avanture, quoy que cela ſoit aſſez rare : en voicy l'extraordinaire. Cet homme a 77. ans, & mainte-

nant il se porte à merveille.

Je ne peux mieux finir ce chapitre, qu'en vous donnant une Cantate que j'ay receue sur le bal de l'Opera. Elle est de la façon de M. de * * qui a beaucoup de légereté, de goût, d'étude & d'esprit.

LE BAL DE L'OPERA,

CANTATE.

OU

ODE ALLEGORIQUE

Recitatif.

Dans un séjour brillant, consacré par les Belles,

L'ingenieux & favorable Amour,
Pour combler ſes ſujets de ſes graces nouvelles,
Vient d'établir une nouvelle Cour.
Là le déguiſement des aimables mortelles
Eſt fatal aux Epoux : mais propice aux Amans ;
Et la divinité qui preſide ſur elles
Invite les cœurs à ſes amuſemens.

Air.

Amans, accourez à nos fêtes,
Leurs plaiſirs ne ſont que pour vous,

Mille tendres beautez ſont prêtes
A vous les faire goûter tous.

Les Ris, les Amours, & les Graces,
Y volent au gré des deſirs,
Suivez de ſi charmantes traces
Elles conduiſent aux plaiſirs.

Amans, &c.

Recitatif.

L'amour qui dans ces lieux a
formé ſon Empire,
Armé des plus doux traits vole
dans tous les cœurs:
Qui pourroit reſiſter aux tranſports

qu'il inſpire?
Quand devant luy les jeux an-
noncent ſes faveurs.
Sous mille diverſes images,
Si l'amour vous paroît hideux,
Raſſûrez-vous; ce Dieu ne voile
les viſages
Que pour recompenſer plus ſûre-
ment vos feux.

Air.

Mille beautez habiles
Sous un maſque trompeur,
N'y font les difficiles
Que pour mieux prendre un cœur.

Sous un maſque propice

Qui cache la laideur,
Plus d'une Cleonice
Satisfait son ardeur.

Chaque Amant s'y déguise
Pour se connoître mieux,
Il n'eſt point de mépriſe
Qui n'ait un ſort heureux.

Là, de leur deſtinée,
Les Epoux ſont inſtruits :
Sujets de l'Hymenée
Ils en trouvent les fruits.

Mille beautez, &c.

Recitatif.

Ce Temple ſe conſacre à la felicité.
L'Amour y fait goûter ſa plus vive tendreſſe,
Hebé répand par tout un Nectar enchanté,
Therpſicore y regne ſans ceſſe,
Momus y fait briller l'art en luy ſi vanté.
Dans ces lieux enchanteurs,
tout charme, tout engage,
Tous les Dieux de la volupté
Y reçoivent ſans ceſſe un éclatant hommage;
Le Dieu de l'Hymenée eſt le ſeul maltraité.

Air.

Dans ce séjour fertile
L'amour offre un azile
Pour s'aimer.
Tout eſt utile
Pour s'exprimer,
Le ſecret eſt facile
De s'enflâmer;
Et l'on en trouve mille
Pour charmer.

Voicy une autre petite Chanſon ſur l'air du *Gagne-Petit*; c'eſt comme tout le monde ſçait, une contre-danſe nouvelle, & fort jolie, qu'on

a prodigieusement danſé pendant tout ce Carnaval. Les paroles de cette Chanſon ſont de M. Ferand. C'eſt en dire tout le bien imaginable, que d'en nommer l'Auteur.

CHANSON.

Sur l'Air du *Gagne-Petit*, ou de la *Rémouleuſe*.

Je vais par tout le Monde,
Sur la Terre, & l'Onde,
La nuit, le jour,
Tout me fait la Cour:
Je ſuis Rémouleur d'amour;

Venez tendres cœurs,
Amants en langueurs,
Joüir de mes faveurs;
Je rémoudray,
J'éguiseray,
Pour vous ma Meule tourne,
Tourne & retourne,
Mon Art eſt un Art aſſûré.

Je donne à la Vieilleſſe
L'air de la Jeuneſſe,
Par moy les ris
De Roſes, de Lys,
Couronnent les cheveux gris:
Viens donc froid Vieillard,
Amant roupillard,
Et ma main par mon Art

Te rémoudra,
T'éguiſera,
Pour toy ma Meule tourne,
C'eſt fait, retourne,
Ta belle te méconnoîtra.

Aux traits, à la figure,
En vain la nature
Joint chaque jour
L'eſprit & le tour,
Ce n'eſt pas tout en amour:
Viens donc foible Amant,
En moins d'un moment
Deſſus mon inſtrument,
Je t'émoudray,
T'éguiſeray;
Pour toy ma Meule tourne,

C'eſt fait, retourne,
Ta Maiſtreſſe m'en ſçaura gré.

Je rends force, & courage,
A l'Amant peu ſage
Dont les ſoupirs
Suivis de plaiſirs
Ont épuiſé les deſirs:
Viens jeune inſenſé
Ton cœur émouſſé
Songe à peine au paſſé:
Je t'émoudray,
T'éguiſeray,
Pour toy ma Meule tourne,
C'eſt fait, retourne,
Tout le dommage eſt réparé.

Diſons

Disons maintenant, s'il vous plaist, quelque chose des autres spectacles. Les Comediens Italiens (je ne sçay par quelle fatalité pour leurs émules) attirent tout le monde chez eux, les François ont perdu leur étalage cet hyver. Pendant le cours de ce mois, ils ont remis sur leur Theatre avec peu de succés, l'*Inconnu* & *le Malade imaginaire*; mais ils vont incessamment prendre leur revanche, & Mardy troisiéme jour du mois de Mars prochain, ils doivent donner la premiere representation

d'*Athalie*, Tragedie de l'illuſtre M. Racine. Je me trouve en cet endroit de mon recit obligé en conſcience de faire une humble amande honorable à M. Dancourt, & de me retracter de toutes les veritez deſobligeantes que j'ay dites des *Feſtes du Cours*, du *Vert Galant*, & de tant d'autres mauvaiſes pieces dont il a la gloire d'eſtre Auteur. Quel triomphe, Meſſieurs, pour M Dancourt! l'*Athalie* de Racine va briller ſur la Scene, reveuë, augmentée, embellie & corrigée par M. Dancourt!

l'esprit de M. Dancourt va ranimer les Vers de ce grand homme. Racine enfin va sortir du tombeau tout couvert de gloire, ou plûtost sa Muse va ne reparoistre à nos yeux, que pour partager ses nouveaux Lauriers avec M. Dancourt !!!

Je suis tellement pressé par le temps, & les Avantures de Bal que je vous ay contées, m'ont jetté si loin, qu'elles m'ôtent la liberté de vous donner un détail exact des Mariages & des Morts de ce mois. Contentez vous d'en appren-

dre aujourd'huy les noms, le mois prochain je vous en apprendray les qualitez.

MARIAGES.

Messire Loüis de Meleun, Prince d'Epinoy, Duc de Joyeuse, Pair de France, a épousé le 23 de ce mois Mademoiselle d'Albret Armande de la Tour de Bcüillon, &c.

Messire François le Camus, Seigneur de Bligny, Maréchal des Camps & Armées du Roy, a épousé le .. Mademoiselle Barillon, &c.

MORTS.

Dame Paule-Marguerite-Françoiſe de Gondy, veuve de Meſſire François-Emanuël de Crequy, Duc de Leſdiguieres, &c. mourut le 21. du mois paſſé, &c.

Dame Victoire Rouxel de Medavy de Grancey, &c. mourut le 23. Janvier dernier, &c.

Dame Marguerite Auzanet, veuve de Meſſire Antoine le Fevre, Seigneur de la Malmaiſon & de Biſſy, &c. mourut le 23. du mois paſſé.

M. Charles Gaſpard Dodun, Conſeiller honoraire au Parlement, mourut le 24. Janvier, &c.

M Jean de Marillon, Conſeiller au Parlement, mourut le 29 Janvier, &c.

M. Nicolas Henry de la Michodiere, Conſeiller au Parlement, mourut le 29 Janvier, &c.

M. Philippes-Emanuël de Colanges, Maiſtre des Requêtes honoraire, ſi celebre par ſes chanſonnetes, mourut le 31. du mois paſſé.

Dame Loüiſe Goret, épouſe

le M. Melchior François Courten, Colonel Suisse & Brigadier des Armées du Roy, mourut le 15 Janvier dernier, &c.

M Charles Parisot, Procureur General de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, mourut le . . . du mois passé, &c.

Damoiselle Lucie de Costentin de Tourville, mourut le 14 Janvier dernier, &c.

Dame Bonne Marie Bachelier de Beaubourg, femme de Messire Denis Noël Brulart, Marquis de Rouvray, mourut le .. de ce mois, &c.

Messire Cesar Alexandre de Beaudeau, Comte de Parabere & de Pardaillan, &c. mourut le 13. de ce mois, &c.

Le 5. de ce mois M. d'Armenonville, Conseiller d'Etat, cy devant Directeur general des Finances, prêta serment entre les mains du Roy, de la Charge de Secretaire d'Etat des Commandements & Finances de Sa Majesté, dont il a esté pourvû sur la démission de M. le Marquis de Torcy.

Le choix que Monsieur le Duc

Duc d'Orleans a fait de M. d'Armenonville pour remplir cette Charge fait son éloge, & son experience & sa capacité dans tous les differents emplois qui luy ont esté confiez sous le feu Roy, répondent au public de la satisfaction qu'il en attend.

Le 8. de ce mois, M. de Verthamon prêta serment entre les mains du Roy, de la Charge de Commandeur Secretaire des Ordres de Sa Majesté, de laquelle Charge il n'a conservé que les honneurs.

Le 11. Février Messire Clau-

de le Bas de Montargis, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Garde du Treſor Royal, prêta ſerment entre les mains du Roy, de la Charge de Commandeur Secretaire des Ordres du Roy, en preſence de S. A. R. Monſeigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, de Noſſeigneurs les Princes du Sang, & des Seigneurs de la Cour.

M. l'Ambaſſadeur d'Eſpagne a donné le 18. de ce mois, en l honneur de la Naiſſance du Prince Don Carlos, un des plus ſuperbes & des plus

magnifiques Bals qu'on puisse donner.

M. de Robineau, cy-devant Intendant de M. le Maréchal de Tallard, & avant la réforme Commissaire des Guerres, résidant à Dôle, a donné un Bal magnifique, en l'honneur de la Naissance du Fils de M. le Duc de Tallard.

Il ne nous reste plus enfin que le chapitre des Enigmes.

Le mot des Enigmes du mois passé étoit l'*Or*, & le *Bled*. Les noms de ceux qui les ont deviné, sont: le paresseux Etranger

de la rue S. Nicaiſe, le petit Charlot de la pointe, la grande Chauve-ſouris, l'Ane-rayé, la queue de cheval, l'étendart de l'Hermite, la Coquete ſolitaire & le Favory des Lozanges.

ENIGME.

Eſtre d'une forme inviſible,
Je comble de faveurs celui qui m'a dans ſoy ;
Mais quand on ne ſçait pas ſe ſervir de moy,
Souvent on me trouve nuiſible.
Je ſuis eſtimé des Sçavans,
Tout le monde eſt contraint de reverer mes charmes,

Et les plus grands Heros me soumettent leurs armes,
Vaincus par mes traits décevans.
Je m'étends par toute la terre,
Du moins je vay souvent de l'un
à l'autre bout:
Enfin je n'ay point d'yeux, & pourtant je vois tout
Jusques au dessus du Tonnerre.
Plusieurs perdront ici leurs pas
A chercher qui je suis par mille soins extrêmes,
Car il est assuré, s'ils ne m'ont dans eux-mêmes,
Qu'ils ne le devineront pas.

Cette Enigme est faite par

l'aimable Guibour, de la ruë S. Honoré.

AUTRE.

Mon nom, ma forme & ma demeure
Produisent differents effets.
Soit qu'un mortel naisse ou qu'il meure,
On l'apprend au bruit que je fais.

Ici l'on me vend, l'on m'achete;
Je fais également & le mal & le bien.
Les peuples d'Orient me jugent bonne à rien,
Et ne font de moy nulle emplette.

Enfin pour me former on m'ôte de la terre.
Je sers quand on m'a faite, aux Sujets comme aux Rois,
Je rend divers accens, je suis comme le verre,
Et je me plains toûjours des coups que je reçois.

AVIS.

Messieurs, Mesdames & Mesdemoiselles, vous vous tiendrez, s'il vous plaist, pour avertis, que le Sieur René Boutret, Marchand Limonadier Distillateur à Paris; vend les plus belles & les meilleures

Liqueurs de France, & par excellence toutes ſortes de fruits confits à l'Eau de Vie. Il demeure ruë de l'Arbre ſec, au Caffé d'Orleans, vis-à-vis la porte de Saint Germain l'Auxerrois.

AUTRE.

Le Sieur Garneſſon, demeurant à preſent ruë du Batoir, en ſa maiſon; eſt preſque le ſeul qui ſçache mieux déraciner les Corps des pieds, & guerir entierement ceux qui en ont depuis un long temps, ſans faire ſaigner ny ſouffrir la

moindre douleur. L'experience qu'il a dans cet Art, jointes aux differentes operations qu'il a faites, & qu'il fait encore aujourd'huy avec ſuccés, n'ont pas peu contribué à luy procurer la connoiſſance de pluſieurs perſonnes de qualité qu'il a gueries; mais encore à augmenter ſa réputation: les Certificats, & les cures qu'il fait tous les jours, ſeront des preuves ſuffiſantes à ceux qui chercheront du ſoulagement à leurs maux, pour connoître l'excellence du Baume qu'il employe pour déraciner les Corps des pieds.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

Memoire de Perpignan, accompagné de remarques historiques, 3

Nouvelles de Rome, 19

Second article de Rome, 24

De Veniſe, 41

De Livourne, 57

Extrait curieux & hiſtorique des Nouvelles de Liſbonne, 61

Premier article des Morts, 79

Relation de la Ceremonie faite dans l'Egliſe de la Sainte Trinité d'Angers, pour la

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

TABLE.

Consecration de neuf Religieuses de l'Abbaye du Ronceray, le 8. Decembre 1715. 96

Sonnet sur la Vesture de Mademoiselle le Nain, 149

Apollon interrompu par l'Amour, Fable, 151

Réponse à une vieille Question, 157

Sonnet en Bouts-rimez sur l'établissement de l'Academie des Heliconides 161

Copie de la feüille des Benefices & des Pensions signée par Monseigneur le Duc d'Orleans le 20. du mois passé. 163

TABLE.

Chanson. 177
Nouvelles galantes ou Avantures du Bal de l'Opera. 179
Le Bal de l'Opera, Cantate, ou Ode allegorique. 270
Autre Chanson, sur l'air du Gagne-Petit, 277
Discours sur la Comedie, 281
Extrait des Mariages de ce mois, 284
Second article des Morts, 285
Dons du Roy, 288
Chapitre des Enigmes, 292
Avis. 295

L'Air doit regarder la p. 177.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.